Vendredi

7 avril 1995 n° 244 10 F

L'HEBDOMADAIRE DES SOCIALISTES

Le vrai visage de la droite

Charles Pasqua avait «changé». Le ministre de l'Intérieur de 1993 n'avait rien à voir avec celui de 1986. Toute ressemblance entre les deux hommes était purement fortuite. Disparus les voltigeurs motorisés qui devaient tuer un jeune étudiant par une froide nuit de décembre, oubliés les vrais-faux passeports, les charters d'immigrés ou les otages libérés au gré des calendriers électoraux... Tout cela appartenait au passé et Edouard Balladur pouvait capter sans scrupules «le petit matelas de voix» d'un Pasqua bonhomme et républicain, défenseur intransigeant de l'État de droit et des libertés publiques.

Malheureusement, les mystifications ne durent qu'un temps. Le naturel revient toujours au galop. De Charybde en Scylla, de Schuller en Maréchal, d'HLM des Hauts-de-Seine en écoutes illégales, de vente d'armes en diplomatie parallèle, l'image du ministre de l'Intérieur s'est pour le moins troublée. Fallait-il s'en étonner ? Probablement pas. Puisque, avant de commencer à retourner de nouveau sa veste, l'ancien patron du SAC n'avait été appelé au gouvernement que pour complaire à l'extrême droite. De fait, celle-ci n'a pas attendu longtemps les premières initiatives de son champion et, dès 1993, elle pouvait applaudir, devant une série de lois toutes aussi inefficaces, inhumaines et dangereuses, les unes que les autres, prises à la va-vite contre les populations étrangères qui vivent et travaillent régulièrement sur notre sol.

Des lois inefficaces parce qu'elles ne permettent pas de lutter, comme il le faut, contre l'immigration clandestine. Des lois inhumaines parce que, sous prétexte de lutte contre les mariages mixtes, elles brisent des foyers et séparent la mère de son enfant en remettant en cause le droit du sol. Des lois dangereuses parce qu'elles ravivent le racisme et l'intolérance. Des lois que les socialistes auront à cœur d'abroger en organisant dans le pays un grand débat sur la nationalité, l'intégration et la sécurité, un débat qui permettra que s'effacent les vieux fantasmes en développant, dans le respect des règles de notre droit, une véritable politique d'intégration pour permettre à la France de se tourner vers son avenir.

Ami et ministre de Chirac puis de Balladur, Charles Pasqua montre bien quel est leur vrai visage. Celui d'une droite de plus en plus autoritaire.

Hervé Emmanuelli

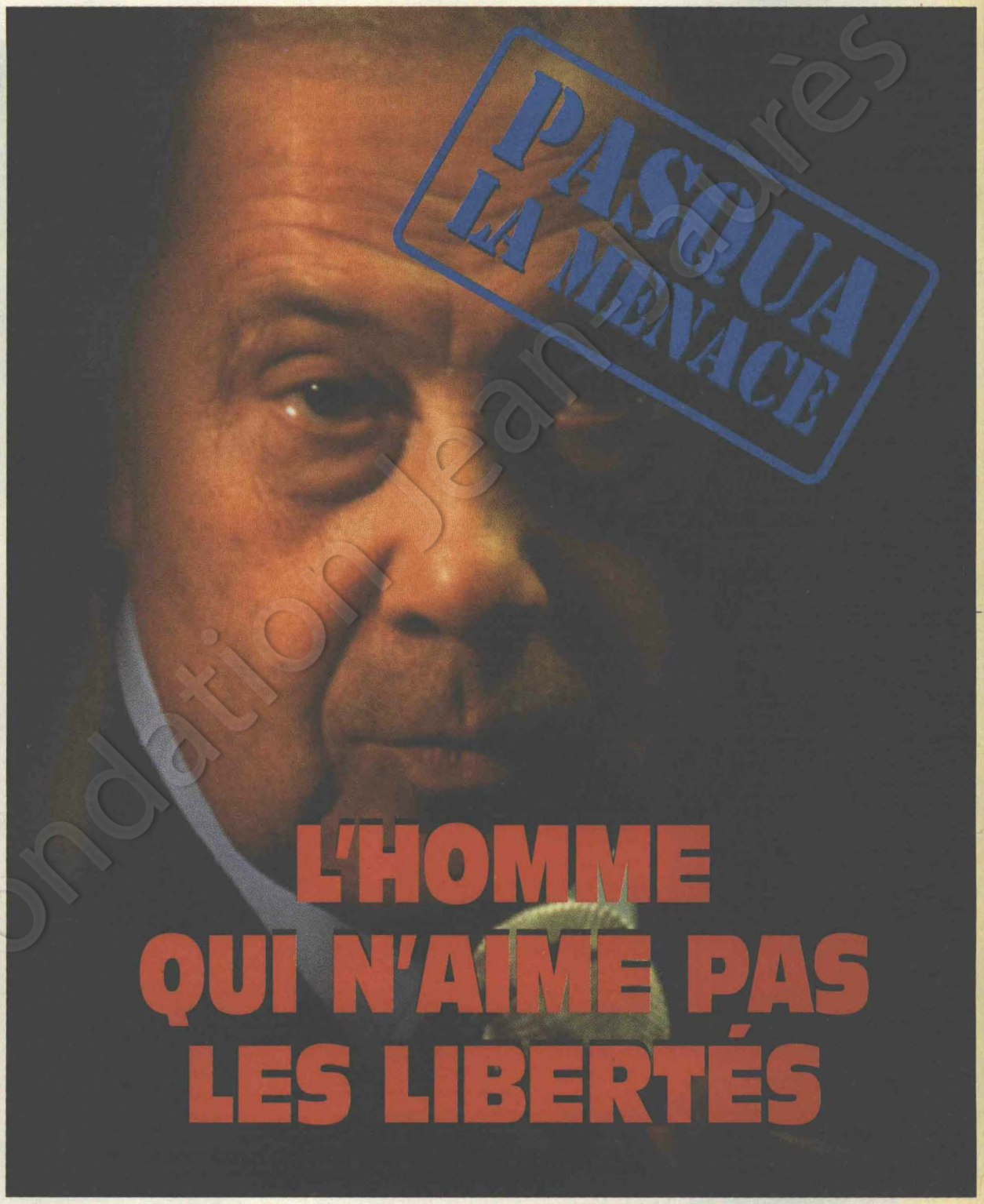

L'HOMME QUI N'AIME PAS LES LIBERTÉS

DROITE : LA PEUR DU DÉBAT

Pas d'idées, pas de projet, pas de programme, Chirac et Balladur préfèrent les "parties de claques" au débat. Tout le contraire de Jospin. A chacun ses compétences.
Lire p. 2 et 3

VIVE LA LIGUE

Pour les droits de l'homme, contre le racisme et la bêtise, les gars de Leclerc passent en chantant.
Entretien avec Henri Leclerc p. 4

UN SOCIALISME TOUJOURS VERT

Ecologie à deux voix pour Andrée Buchmann et Claude Fieutiaux : pour la solidarité, pour l'environnement et le cadre de vie, ils choisissent Jospin. p. 6 et 7

LA SEMAINE DE 35 HEURES

"La réduction du temps de travail amènera des créations d'emplois". Qui dit cela ? Des irresponsables ? des archaïques ? Non, le très sérieux Observatoire français de conjoncture économique. Dossier p. 8 et 9

ISSN 0995-0583

Fondation Jean Jaurès

ASSEZ DE BLABLA DÉBAT DE FOND A

Le billet de Vendredi

Ne nous méprenons pas, le débat de la campagne électorale ne se passe pas dans les arènes sanglantes de la majorité. La cuisine des mousquetaires, les échauffourées médiatiques, les trahisons enterrées, l'art de ne rien dire pour mieux promettre, les discours frauduleux, qu'alimentent les petites phrases, tentent de nous faire croire qu'au lieu d'un parti divisé -le RPR- il existe deux droites, et un outsider, la gauche. Non, la guerre des trois n'aura pas lieu. Le candidat socialiste n'a qu'un seul adversaire, la droite, et souhaite bel et bien, dans ce méli-mélo médiatisé, faire entendre sa différence.
Ne croyons pas à ce front républicain chimérique et conjoncturel, à ce pacte social de contrefaçon mis en scène par ce duo d'(ir)responsables politiques qui n'ont plus rien à dire. De la rose, ces messieurs n'ont cueilli que les épines avec lesquelles ils s'entretuent.
Ne nous trompons pas d'élection. L'intérêt du rassemblement des forces de gauche est supérieur à celui des partis. Les votes protestataires, tous légitimes par ailleurs, ne peuvent empêcher une mobilisation pour les droits, l'égalité, une lutte collective contre l'exclusion et la précarité. Le vote utile est un appel à l'union pour franchir tous ensemble le sacro-saint premier tour.
Faut-il raisonnablement sacrifier le seul candidat de gauche sur l'autel de la protestation et abandonner le peuple français sous les ruines d'un débat fratricide entre l'Etat-Balladur et l'Etat-Chirac? Dès le 23 avril, jouons collectif pour la défense et la promotion d'une idée, la justice sociale, que seul Lionel Jospin est en mesure de faire triompher.

Ve.

Et si on faisait la démonstration que la politique est capable de parler des problèmes concrets de nos concitoyens ? Et si, donc, on donnait à la campagne présidentielle un sens politique profond ?

A deux semaines du premier tour, la campagne électorale, le débat démocratique et ceux qui l'organisent sont devant un choix simple : soit on continue à commenter la partie de ping-pong des deux jumeaux du RPR, Edouard Balladur et Jacques Chirac, doux dur et dur doux, soit on parle de la société française.
Soit on organise un «intervilles» où les candidats doivent monter sur les tables, croquer des pommes, faire de l'auto-stop en famille et oser s'aventurer dans les banlieues, soit on avance des propositions concrètes, on répond avec précision et réalisme aux interrogations des Français.
Soit on ne parle plus de rien car on n'ose plus avancer la moindre proposition de peur de rompre le fragile équilibre de la droite, soit on parle du fond.
C'est ce que veulent les socialistes et Lionel Jospin : parler de l'avenir autour de propositions concrètes et claires. Des exemples ? Ils proviennent naturellement du débat quand on parle de l'avenir et de la vie de nos concitoyens.
Les salaires ? Veut-on, oui ou non, une conférence nationale sur les salaires avant l'été, comme le propose Lionel Jospin, afin que les salariés obtiennent leur juste part du retour de la croissance ?
L'emploi ? Veut-on, oui ou non, s'engager résolument sur la voie de la réduction du temps de travail, 37 heures en 1997 et 35 heures en l'an 2000, sans réduction de salaires, comme vient de l'obtenir le syndicat allemand IG Metal ? Veut-on donner à chacun plus de temps et plus de liberté pour l'organisation et le bien-être de sa vie ?
L'exclusion ? Veut-on, oui ou non, commencer par comprendre que le libéralisme économique est la vraie machine à fabriquer de l'exclusion, et, donc, agir aux racines du mal, l'emploi, les salaires, le logement social, plutôt que par des pansements caritatifs ?
La sécurité sociale ? Veut-on, oui ou non, garantir le droit à la santé pour tous ou laisser la droite mettre en œuvre une sécurité sociale à deux vitesses ?
La liberté et les droits de l'homme ? Veut-on, oui ou non, abroger les lois Pasqua, l'inadmissible droit du sang et l'inacceptable remise en cause du droit d'asile, qu'elles ont instaurés ?
L'éducation ? Veut-on, oui ou non, le retour à la priorité à l'Education nationale, à l'Ecole publique et laïque, à

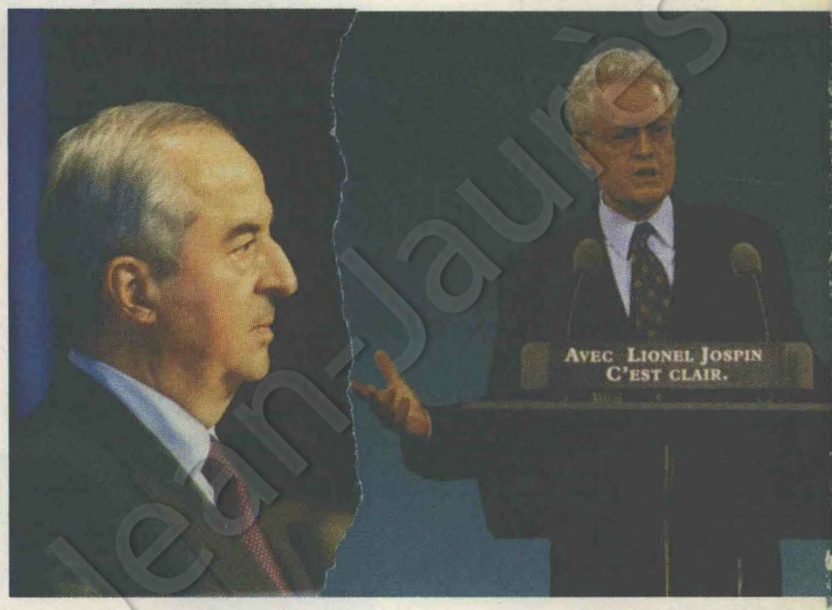

Ce que veulent les socialistes et Lionel Jospin : parler de l'avenir autour de propositions concrètes et claires

L'inrockuptible



Si je vous demande qui est Willy Balton, vous allez me répondre en masquant votre surprise qu'il s'agit certainement du cinquième président des États-Unis, ou peut-être du danseur solo des Chippendale's, ou bien encore du demi-frère de Dick Rivers. Vous n'y êtes pas du tout et pourtant, vous connaissez cet homme.
Bon allez, je vous offre un carambar et vous lisez ma petite charade :
Mon premier a troqué ses vieilles chaussettes noires contre des Kindy rouges. Mon second a écrasé sa banane trop mûre pour se refaire un crâne de nouveau-né. Mon troisième ne chante plus Be-Bop-A-Lula dans les boums bonbon Kréma mais l'appel du Komintern le soir au fond des bois du colonel Fabien. Le groupe de mon tout ne s'appelle plus "Les Rapaces" mais le Parti communiste.
Vous le saviez, Willy Balton, l'ex-star yé-yé du Val-d'Oise n'est autre que Bébert, le successeur à succès de Georges Marchais, le candidat PC au trône de l'Elysée. Et si nous parlons de lui aujourd'hui, c'est parce que Robert Hue épate, surprend, et déploie depuis le début de la campagne électorale, un charme insoupçonné il y a encore trois mois. Le camarade Hue rend de nouveau audible un discours qui ne l'était plus, rassemble un électorat égaré qui ne distingue plus la droite de sa gauche, se joue du non-débat des favoris de la campagne pour dynamiser le sien, réhabilite le vieux rêve communiste.
Car Bébert à un sourire attendrissant qui ne résisterait pas longtemps au jeu de sa barbichette, les yeux ronds et brillants comme ses binocles, la tripe authentique lorsqu'il crie justice ou révolution, un accent de kermesse qui ne mâche pas ses mots. Car Bébert a du métier, la bonne bouille du commerçant de quartier, le bagout du voisin de palier, le geste populaire, la main qui tend l'obole à une France malade, épuisée, qui ne veut plus croire qu'à l'incroyable.
Mais les hommes ne meurent pas toujours de leurs maladies, ils meurent aussi de leurs remèdes. Et Robert Hue ne devra pas ménager sa peine pour nous faire oublier cette machine infernale que fut le communisme stalinien.
Heureusement, les nostalgiques ne résisteront pas aux confessions d'Edith, sa femme, dont l'amour pour Bébert est né en Mai 68 sur la banquette arrière d'une Diane rouge...C'est quand même mieux que «Liliane, fais les valises». Mais juste un dernier mot, sois sympa jusqu'au bout avec tous tes copains, vote Lionel au deuxième tour !
Allez, buvons ensemble à ta santé, Bébert !

Vendredi - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 45 56 78 61 - Fax : 45 51 47 03 - Télex : 200 174 Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean Glavany • DIRECTEUR DÉLÉGUÉ DE LA PUBLICATION : Marc-Antoine Jamet - RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Monique Bartholomeus (77.92) - PHOTO : Pascal Lebrun (78.53) - MAQUETTE : Christine Lovinger (78.92) - PUBLICITÉ : Franck Accart (79 03) - J.J. Gastebois (78-09)- SECRÉTARIAT : Odile Fée (78.61), Binh Vu Trong (78.53) - ABONNEMENTS : Sabine Sebah (78-57) - PHOTOGRAVURE : Dawant - Paris - IMPRESSION : PGE - (94) Saint-Mandé – ROUTAGE : Ouest-routage - (60) Le Meux - N° commission paritaire : 10.889 – "Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2 000 - CRÉDIT PHOTO : P. Lebrun - couverture SIPAPRESS. Ce numéro a été tiré à 116 000 exemplaires.

DE DROITE VEC JOSPIN

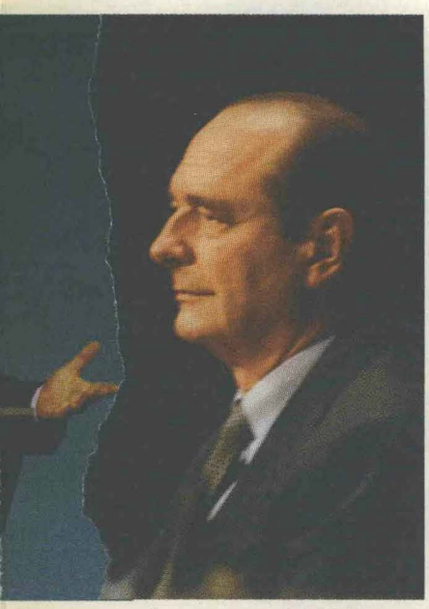

Soit on organise un «interville» où les candidats doivent monter sur les tables et croquer des pommes, soit on avance dans les propositions

l'Université de l'égalité des chances ?
Le logement social ? Veut-on, oui ou non, en faire un des piliers de la relance, du soutien de la croissance, veut-on revenir aux principes de la loi Besson, veut-on construire suffisamment de logements d'insertion pour que tous les SDF d'aujourd'hui trouvent enfin, d'ici deux ans, le toit qui leur est dû ? Veut-on, oui ou non, réinventer une politique pour la ville, en faire un lieu de progrès et d'ouverture, reconstruire les banlieues ?
Les services publics ? Veut-on, oui ou non, les défendre, les moderniser, les mettre au service du public, en faire des instruments efficaces de la redistribution et imposer leur réalité à l'échelle européenne ?
L'Europe ? Veut-on, oui ou non, avancer à grands pas dans la construction de l'Europe politique, vouloir une belle Europe pour une grande France en commençant par la construction de l'Europe sociale, l'Europe des salariés, et en rejetant l'Europe du libéralisme à tout-va, des privatisations, des dérégulations ?
Ce sont les décisions qui, dans quelques semaines, engageront l'avenir de notre pays. Celles que mérite la société française à l'occasion de la principale échéance de sa vie démocratique. La société attend nos propositions, notre projet politique. Elle ne se résigne pas à la crise actuelle et voit dans une France plus juste un moyen de retrouver une cohésion sociale désordonnée et à nouveau menacée.
Après la phase de désignation de notre candidat, après la phase d'entrée en campagne, celle des affiches, des slogans, du choix des équipes et des propositions, vient l'heure du débat politique : c'est autour de ces thèmes et de ces grandes valeurs que les socialistes veulent l'organiser. C'est autour de ces thèmes que les socialistes veulent rassembler ceux qui souhaitent un vrai projet pour la France. Pour cristalliser ce débat autour de choix simples, profonds et clairs, et non pas sur l'écume des choses d'une primaire sauvage à l'intérieur d'un parti conservateur.

Jean Glavany

ASSURANCES :
Les Laurel et Hardy du «Rassemblement», comme ils appellent leur parti, embrassant en vérité l'avenir d'un même regard, se donnent un mal fou pour tenter de nous faire croire que tout... les sépare. Ne trouvant rien sur le fond, voilà Balladur et Chirac entraînés sur le terrain de la forme. Ne vit-on pas, dimanche dernier, Balladur gémir façon «qu'est-ce que j'apprends ?» : chez Chirac «des listes de ministres circulent !». L'autre, s'offusquant, sur le thème «ce n'est vraiment pas mon genre» : «Je vous mets au défi de trouver une personne à qui j'ai promis une responsabilité quelconque». Vraiment ? Pourquoi Millon se répand-il alors dans tout Paris en jurant qu'il a reçu des assurances «écrites» du maire de Paris quant à la parité RPR-UDF dans le prochain gouvernement ?

PIÈGE... :
Débordé sur la question des salaires depuis le début de la campagne par Chirac, et plus drôlement, depuis dix jours par Jean Gandois le patron du CNPF, Balladur ne sait plus comment sortir du piège. D'autant qu'il n'a cessé de prétendre que les fruits de la croissance doivent être prioritairement affectés à la création d'emplois. Il a bonne mine aujourd'hui de prétendre qu'il y a finalement «place pour des augmentations» à condition de «faire du cas par cas dans les entreprises». Pour ceux qui l'auraient oublié, rappelons juste que la politique salariale ne figurait pas au menu de son programme présidentiel !

BAS-CÔTÉ :
Quand on demande à Chirac les raisons qui le poussent à viser l'Elysée, voilà ce qu'il répond : «Je souhaite que les choses changent dans notre pays». Il promet aussi le plus souvent vouloir «laisser de côté tous ceux qui n'ont pas une forte volonté (...) de réformer la France». Oui, mais concrètement ? Sur le projet éducatif qu'il propose, par exemple ? Là, c'est une autre chanson qu'il entonne, le «Grand Jacques». «L'école ? Pas de problème ; faisons un grand référendum». D'accord, mais sur quelles propositions ? «Sur une loi élaborée à l'issue d'états généraux consacrés à cette question». Nous voilà bien avancés. Pour mémoire, c'est exactement ce qu'il disait... durant la campagne 1988. Et si finalement on le «laissait de côté» comme il dit.

COFD

Saint-Père indigne

Que le pape Jean-Paul II soit contre l'avortement, l'euthanasie, la contraception, la procréation artificielle et le préservatif, personne n'a attendu la publication, la semaine dernière, de sa onzième encyclique -Evangelium vitæ (Evangile de la vie) pour s'en apercevoir. Qu'en visitant Pinochet il y a tout juste huit ans, ou en maintenant en poste à l'automne 1991 le nonce apostolique en Haïti après le renversement du Père Aristide, il ait montré clairement être pour l'ordre -surtout s'il est «moral»- on le savait aussi depuis un bon moment.
Que ce «très saint père» qualifie désormais d'«Etats tyrans» les démocraties ayant légalisé l'avortement ou certaines formes d'euthanasie, en revanche est nouveau. Qu'il ose aussi mettre hors la loi -«morale», justement- les lois civiles démocratiquement adoptées par les pays concernés, l'est tout autant. Bref, qu'il s'en prenne avec une telle hargne aux libertés individuelles et aux droits des femmes et des hommes à disposer librement d'eux-mêmes ne doit pas laisser d'inquiéter.
Car ne nous y trompons pas. En menaçant parlementaires, hommes politiques, médecins et personnels de santé d'avoir à répondre «devant Dieu (...) de choix éventuellement contraires au bien commun authentique» ce sont bien ces incontournables évidences que Karol Wotyla dénie à la terre entière.
Pas étonnant, dès lors, que Le Pen, le week-end dernier, ait «salué cette courageuse déclaration» et que de Villiers ait cru voir «dans cette hymne à la vie (...) un service rendu à l'humanité».
Franchement, que ce soit à Rome ou près de chez nous, il y a vraiment des coups de pieds au cuite qui se perdent...

Patrick Lemoine

L'AFFAIRE «CANARD ENCHAÎNÉ»

LA PRESSE PIÉGÉE

Il n'est de journaliste qui n'en soit tout retourné : la Cour de Cassation vient d'ébranler la liberté d'informer via son arrêt contre le «Canard enchaîné» coupable de «recel» pour avoir publié trois fiches d'impôts du patron de Peugeot, Calvet Jacques, sous le titre «Calvet met un turbo sur son salaire».
La presse s'estime piégée, prise en tenaille entre la diffamation et le recel.

Les faits : Le 27 septembre 1989, le «Canard» dévoile les docs fiscaux de Calvet prouvant qu'il a augmenté sa paie de 45,9% en deux ans. Une vérité qui fait mal aux ouvriers Peugeot en grève, auxquels Calvet a refusé 2%. Gênant pour le PDG qui attaque le «Canard». Pas en diffamation : il n'y a pas d'atteinte à la vie privée. Calvet se rabat sur le secret fiscal. De Gaulle avait dit en substance qu'attaquer le «Canard», c'était encourir le ridicule. Crainte que Calvet n'a pas.
Le 3 octobre 1989, il porte plainte pour vol de formules 1501 BM, violation de secret professionnel et recel.
L'enquête, ne prouvant aucun de ces délits, aboutit le 17 juin 1992 à la correctionnelle qui relaxe Fressoz, le directeur et le journaliste Roire.
Insatiable, Calvet fait appel. Et l'impossible arrive. La loi flingue la liberté de la presse : le 10 octobre 1993, la cour d'appel condamne Fressoz à 10 000 F d'amende et Roire à 5 000 F pour «recel de photocopies provenant d'une violation du secret professionnel».
Aussitôt le «Canard» d'aller en cassation. C'est ce pourvoi que la Cour présidée par M. Le Guhenec, ex-chef de cabinet de Chaban-Delmas -dont les feuilles d'impôt illustrèrent le «Canard»- a rejeté le 3 avril, confirmant la condamnation.
Ce qui veut dire que lorsqu'une vilenie est commise par un personnage public, fût-il patron de droit divin, il est interdit d'en éditer la preuve sous peine de recel.
La justice s'est ainsi servie d'une loi mineure (secret fiscal) pour atteindre la loi fondamentale, celle de s'exprimer librement. Paradoxal, non ? La Cour européenne des droits de l'homme, saisie par le «Canard», appréciera. Une situation cornélienne et surréaliste, un étau pour la presse d'enquête sérieuse. Quel journaliste, quel journal prendra le risque d'être coincé entre deux condamnations ? Publier sans preuve (Loi de 1881) c'est de la diffamation. Publier ses preuves, c'est du recel de secret. Et la France en est prodigue...
On peut donc éditer des informations «secrètes» en prétendant qu'on a des preuves...cachées.
«C'est encourager le journalisme d'approximation et de rumeur» dit le «Canard», cité par «Le Monde». C'est «parole d'expert». La liberté de la presse est inaliénable. Mais ayons garde de la bien servir et de nous en bien servir.

Jean Vermorel

Pasqua la mena





Diplomatie

Version officielle : Charles Pasqua et le ministère de l'Intérieur déclarent la guerre aux intégristes islamistes. Pour en convaincre l'opinion publique, une ridicule opération médiatique est montée à Folembray où un groupe de personnes sont placées en résidence surveillée.

La veille de la condamnation par la justice de cette séquestration illégale, le gouvernement extrade ces personnes tout aussi illégalement vers l'Afrique. L'opération médiatique a cependant partiellement réussi : le gouvernement montrait «sa fermeté».

La réalité est tout autre. D'abord, c'est un agent iranien détenu par la France mais poursuivi par la justice suisse pour terrorisme, à qui Charles Pasqua remet un billet d'avion pour Téhéran en violation des règles internationales et des conventions qui lient la France à nos voisins helvétiques. Que craignait-on des révélations d'une enquête d'une justice démocratique ?

Ensuite, c'est cette curieuse arrestation de Carlos par les autorités soudanaises qui décident soudain de remettre à la France ce terroriste qu'elles protégeaient depuis des années. Pour quelles raisons les autorités intégristes de Khartoum, responsables d'un des plus atroces génocides en Afrique, souhaitent-elles faire plaisir à Monsieur Pasqua ? De quels services sont-elles redevables au ministre de l'Intérieur ?

Enfin, il y a cette présomption de trafic d'armes vers l'Iran. Il y a fort à parier que des services secrets étrangers aient voulu rendre à Charles Pasqua la monnaie de sa récente et tonitruante expulsion de cinq diplomates d'une grande ambassade occidentale. Là encore l'opération médiatique a fini dans l'ornière. Bien que la compétition économique sur le marché du Moyen-Orient soit terrible, on ne peut se satisfaire de cette simple explication. On aura du mal à comprendre que pour livrer tout à fait légalement des matériels à Chypre, il fallut utiliser pour le transport une obscure filiale d'Air-Algérie. Pour préserver le secret de nos exportations, il est possible de faire mieux !

Le fond de l'affaire est ailleurs.

Le ministre de l'Intérieur s'est-il livré à un trafic d'armes illégales ? Nous n'aurons pas de réponse de sitôt, mais je pense que peu de lecteurs de «Vendredi» ne font la moindre confiance au titulaire du poste. Le désordre interne au gouvernement devient maintenant dangereux. Les droits de l'Homme sont-ils un critère suffisamment pris en compte par la Commission chargée d'autoriser les exportations de matériels de guerre ? Nous demandons

3 QUESTIONS — HENRI LECLERC, PRÉSIDENT DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME



La LDH dénonce la fracture sociale, quelles sont pour vous les premières victimes ?

L'enquête récente de l'INED a prouvé que les mécanismes d'intégration des étrangers en France fonctionnaient bien. Néanmoins, si le sentiment raciste et xénophobe semble se maintenir et même progresser, c'est parce que les gouvernements successifs, depuis des décennies, se sont ingéniés à désigner les étrangers comme constituant une menace. "Seuil de tolérance", "misère du monde", "invasion", autant de notions qui font peur.

Les lois votées dans la précipitation pendant l'été 1993, à l'initiative de Messieurs Pasqua et Méhaignerie, faisant apparaître la restriction des droits des étrangers comme une urgente nécessité, ont renforcé encore ce sentiment d'une menace confuse qui se concentre sur le clandestin, bouc émissaire de nos difficultés sociales, alors que ces dispositions nouvelles s'attaquent d'abord aux plus intégrés des étrangers : ceux qui, nés en France, y résident encore à leur majorité, sont passés par le creuset de l'école républicaine, les conjoints de Français ou les parents d'enfants français. Déjà victimes de l'exclusion sociale : chômage, crise du logement) les populations étrangères sont totalement déstabilisées. Il faut abroger ces lois scélérates, prendre les dispositions pour faciliter encore l'intégration de ceux qui ne sont pas venus en France pour le plaisir, et dont les enfants, français de fait, doivent le rester de droit. Pour garantir les droits de ces exclus parmi les exclus, il faut les faire accéder à la citoyenneté, leur donner le droit de vote aux élections locales, prendre en compte à ce sujet le sentiment xénophobe non pour s'en satisfaire mais pour le combattre.

Quelles limites peut-on donner à la liberté de l'information ?

Peu de libertés sont aussi bien précisées par les textes. L'article 11 de la Déclaration de 1789 définit la liberté de communication comme "un des droits les plus précieux de l'homme", et précise que les abus de cette liberté ne peuvent résulter que de la loi. L'article 19 de la Déclaration universelle, puis l'article 10 de la Convention européenne affirment le droit à l'information et exigent non seulement qu'une restriction soit prévue par la loi, mais qu'elles soient nécessaires "dans une société démocratique", à la protection d'intérêts énumérés limitativement. Le Conseil constitutionnel et la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg rappellent ces exigences, la liberté d'expression constituant "l'une des conditions primordiales du progrès de la société démocratique et de l'épanouissement de chacun", cette liberté valant "non seulement pour les informations, les idées accueillies avec faveur et considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent l'Etat ou une fraction quelconque de la population". Des comportements intolérables de la presse ont pu ces temps derniers être relevés, mais rien ne serait pire qu'une réaction étouffant la liberté sous la chappe de sanctions pénales telle celle que la justice vient d'infliger aux journalistes du "Canard enchaîné", ou d'un code de déontologie permettant de sanctionner ceux qui sont sortis des chemins considérés comme corrects. Les journalistes doivent s'engager collectivement sur des principes essentiels et se donner les moyens d'analyser les abus, de les dénoncer à l'opinion publique. Les organes de presse doivent fixer des règles constituant un élément essentiel de la qualité même de l'information dont le journal est porteur. Il faut trouver des solutions démocratiques et non disciplinaires.

Qu'attendez-vous des gouvernements sur le plan international en matière de droits de l'homme ?

La division entre pays riches et pays pauvres ne cesse de s'accroître : famine, massacres et flux migratoires immenses et incontrôlables. Les dictatures les plus sanglantes sont tolérées, voire encouragées. On assiste à un véritable délabrement des structures étatiques : c'est le temps des bandes armées incontrôlées, des génocides permis, prévus et attendus, que le monde contemple, impuissant. La purification ethnique s'installe partout. Nous rêvions de droit international : nous n'avons eu que la guerre du Golfe et le blocus de l'Irak. Nous avons vu tomber le mur de Berlin : nous assistons aux massacres en Tchétchénie, aux guerres du Caucase, aux atrocités de la Bosnie. Le gouvernement français doit cesser d'afficher des principes tout en se comportant, en fait, comme le complice des pires dictateurs, l'allié d'un gouvernement algérien qui ne répond à la terreur des intégristes que par la torture et les massacres collectifs. Il faut que la France redevienne, pour les Algériens d'abord, une terre d'asile. Il ne faut pas ajouter la guerre à la guerre, mais mener une diplomatie dans le cadre européen, de façon ferme, permettant à des organismes tels que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe de jouer un rôle efficace. Cessons le repli sur soi et soyons les promoteurs d'une diplomatie audacieuse entièrement fondée sur le respect des droits de l'homme. C'est ainsi que la France peut aujourd'hui redevenir une grande puissance.

Propos recueillis par Marie-Christine Vergiat

ce

s parallèles

que le ministre en charge des droits de l'Homme siège es-qualité en cette instance, et porte ainsi la responsabilité des choix qui y sont faits.
Enfin et surtout, jusqu'où le gouvernement d'Edouard Balladur est-il allé dans ses coupables complicités vis-à-vis des intégristes ?
En matière de droit de l'Homme et de solidarité avec ceux qui se battent pour la démocratie, on peut toujours faire mieux. Aujourd'hui nous assistons à une spectaculaire régression de la politique française dans ce domaine. Charles Pasqua et ceux qui le couvrent discréditent l'image de notre pays.
Il reste à espérer que le ministre de l'Intérieur n'utilisera pas les quelques semaines qui lui restent pour nous imposer une honte collective comme celle que nous avons ressentie lors du refus de visa de Talisma Nasreen.

Jean-Michel Boucheron
Responsable défense
du groupe socialiste
à l'Assemblée nationale

LOMÉ IV DANS L'IMPASSE

CYNISME ET MYOPIE POLITIQUE

Engagées au Swaziland en mai 1994, les négociations entre les 70 Etats ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique), pour la plupart africains, et les Quinze de l'Union européenne (UE) sur la révision de la Convention de Lomé IV sont dans l'impasse depuis février 1995.

Si un nouvel accord a été trouvé entre les Quinze sur les accès au marché communautaire et les procédures de mise en œuvre des financements, le montant du 8e Fond européen de développement (FED), que constituent les contributions «volontaires» des Etats membres vers les pays ACP, reste une pomme de discorde au sein du Conseil européen et ce malgré les virulentes critiques du Parlement européen, adressées en particulier à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne refusant de maintenir les engagements financiers de l'UE vers les pays du Sud signataires de la Convention de Lomé.
L'enjeu est de taille puisque c'est le rôle même de l'Europe dans le monde qui est en cause. Depuis vingt ans, cette Convention signée pour la première fois à Lomé, capitale du Togo, est, en dépit de ses insuffisances et de certains effets pervers, le plus vaste accord collectif de coopération dans l'histoire des relations entre les pays du Nord et du Sud. C'est, selon la formule de Klaus Hänsch, président du Parlement européen, «un élément de la construction de l'identité européenne». Sur cette planète dominée par un libéralisme inégalitaire aujourd'hui triomphant, l'Europe ne peut se satisfaire d'être le simple exécuteur des préceptes du FMI. Elle est un cadre adéquat pour la construction d'un monde plus solidaire que le récent Sommet de Copenhague appelait de ses vœux. Vœux que l'on ne voudrait pas pieux...

Une aide que certains voudraient réduire

Alors que les ressources de l'UE réservées à l'action extérieure ont crû de 43%, que son aide à l'Europe de l'Est a augmenté de 50% et va l'être de 40% vers les pays méditerranéens, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, représentant respectivement 25,96% et 16,37% du FED, ont affirmé vouloir réduire leur contribution de 30%. Cette attitude s'oppose à la proposition de la Commission européenne et de la France présidant actuellement le Conseil européen qui, tenant compte de l'inflation et de l'entrée de trois nouveaux partenaires dans l'UE, envisageaient une enveloppe de 14,6 milliards d'écus pour le 8e FED contre 12 pour le FED précédent dont l'exercice s'est achevé le 28 février dernier. Cet abandon du continent africain, déjà esquissé à l'Assemblée générale du FMI en octobre 1994 à Madrid, révèle que l'UE n'entend pas contribuer à relever le défi de l'édification d'Etats de droit sur un continent qui est son partenaire naturel. En effet, Lomé IV, conclue en 1990, a fait de l'exigence du respect des droits de l'homme, y compris des droits sociaux, économiques et culturels, un objectif fondamental du développement. Mais comme l'a souligné le président en exercice du groupe ACP, M. Themba Masaku, ministre de l'Economie du Swaziland, «on ne peut réussir la démocratisation dans la pauvreté».

La France doit renoncer aux pratiques de «pré-carré»

Les contraintes des pays ACP, lourdement endettés, soumis à des plans d'ajustement structurel et aux conséquences des négociations du Gatt, rendent plus impérieuse l'action de l'UE en matière de développement social. La proposition française est apparue, dans ce contexte, comme minimale pour les Etats ACP. Pourtant, A. Juppé en affirmant que «la France n'est pas prête à compenser les défaillances des autres» fait machine arrière. Un compromis sur une enveloppe de 13,3 milliards d'écus pour le 8e FED a été envisagé lors des réunions ministérielles de mars. Cela représente à quinze l'engagement des Douze, pris cinq ans plus tôt, majoré de l'inflation. Malgré ce recul, la Grande-

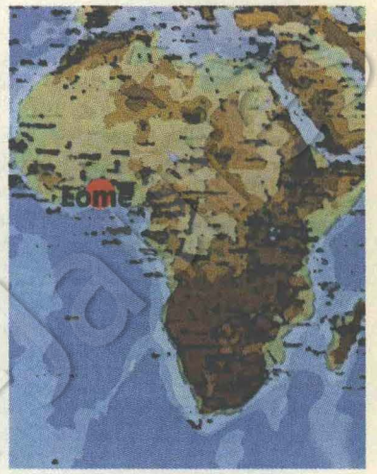

Bretagne, l'Allemagne, et à un degré moindre, les Pays-bas et le Danemark, continuent de faire de la résistance, le Conseil européen devant trancher à Cannes en juin. Certes, élargir l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale est une priorité pour l'Allemagne et l'Autriche sur laquelle les Quinze peuvent s'entendre. Mais que cela se fasse au prix de l'oubli d'un continent reflète un cynisme et une myopie politique à laquelle nous habitue la communauté internationale après les coûteuses et impuissantes «interventions humanitaires» de type Somalie.
Dans ce débat sur le FED, la France apparaît assez isolée. Ses partenaires allemand et britannique mais aussi hollandais et danois, ont sans doute été irrités, ces dernières années, par son «cavalier seul» en Afrique subsaharienne pendant les processus de démocratisation. Paris n'a pas échappé au soupçon de complaisance à l'égard des régimes autoritaires, voire dictatoriaux, creusant avec entrain les déficits des finances publiques et la tombe des forces démocratiques. Citons parmi les exemples récents celui du Tchad où, dans le cadre d'une mission internationale d'assistance au processus électoral coordonnée par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les experts français, le préfet honoraire Jacques Le Cornec et le sous-préfet Verdier ont jugé bon d'établir un rapport distinct et contradictoire à celui déposé par José Astorkia, coordinateur de l'équipe !
Si la France entend jouer un rôle moteur dans une politique dynamique de coopération européenne, il lui faudra renoncer à ses pratiques de «pré carré» et ses complicités politiques douteuses qu'ont si bien su remettre à l'ordre du jour les Pasqua, Roussin et autre Debré avec l'aval d'un Balladur trop heureux de ravir à Chirac un territoire dont il se croyait le maître avec Foccart son mentor.

Guy Labertit

GÉRARD FUCHS

ALGÉRIE

Une lueur d'espoir ?

Les discussions qui ont commencé ces derniers jours à Alger entre les principales forces politiques (FLN, FFS) et les autorités du pays, ne marquent probablement pas une soudaine conversion de ces dernières à l'exercice d'une libre démocratie pluraliste. Ces contacts laissent encore ouverte la question centrale des modalités d'association à un processus électoral des forces islamistes qui s'engageraient à en accepter les règles et les conséquences (la participation aux discussions du petit mouvement En Nahada *ne constitue pas à cet égard une indication). Pour la première fois depuis longtemps cependant on a le sentiment que les autorités algériennes ont pris conscience que des signes d'évolution politique étaient nécessaires, vis-à-vis de l'opinion interne et internationale, au delà de la seule répression militaire de l'intégrisme. Nul doute à cet égard que le succès des rencontres de Rome, qui ont permis à des représentants notamment du FLN, du FFS et du FIS, de se mettre d'accord sur une plate-forme commune pour une transition démocratique, a pesé sur la décision d'Alger. On peut discuter à perte de vue sur la valeur de la signature du FIS et la sincérité de ses engagements. Mais pour la première fois -et les socialistes français et européens s'en sont félicités- une alternative a été proposée à une ligne militaire "éradicatrice" qui ne peut être que sans issue.*
Nul doute que les discussions d'Alger seront difficiles. Les militaires algériens sont-ils prêts aujourd'hui à accepter davantage qu'une élection présidentielle qui ne changerait pas en profondeur la réalité du régime ? Accepteront-ils aussi la tenue d'élections législatives dans des conditions de pluralisme politique et médiatique véritablement transformées ? Je le souhaite car là est la condition pour que toutes les forces politiques acceptant les règles du jeu puissent se trouver au bout du compte représentées ; là est la condition pour que le peuple algérien puisse enfin véritablement s'exprimer ; là est la condition pour que s'instaure la légitimité démocratique sans laquelle la crise économique et sociale du pays ne trouvera pas de solution.
Pour tous ceux qui aiment l'Algérie apparaît en tout cas une lueur d'espoir.

PERVENCHE BERÈS, DÉPUTÉE AU PARLEMENT EUROPÉEN

L'Europe est-elle aveugle ou amnésique ?

Au moment où s'engage le débat sur la libéralisation des infrastructures de Télécommunications, certains refusent manifestement de tirer les leçons des expériences passées.

En 1990, il était hérétique de s'opposer à la libéralisation des mouvements de capitaux. Aujourd'hui, même Jacques Santer, le président luxembourgeois de la Commission européenne, reconnaît qu'il faut définir des règles pour le fonctionnement des marchés financiers. Dans le secteur des transports aériens, presque tous le monde admet maintenant que la libéralisation s'est faite dans des conditions déplorables, en particulier du fait de l'absence d'harmonisation des vraies conditions de concurrence ! On pourrait multiplier les exemples.

POURTANT, LA COMMISSION NOUS PROPOSE AUJOURD'HUI UNE LIBÉRALISATION DES INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS COMME SI CE BILAN N'EXISTAIT PAS.

Elle se traduira par :

- La suppression de milliers d'emplois dans la majorité des Etats membres.

En France, la libéralisation toucherait 20 000 emplois sur un total de 153000, en Allemagne 60000 sur 230 000, en Europe un total de 800000.

- La baisse des investissements notamment dans les zones rurales et défavorisées.
- La baisse du prix des communications pour les grandes entreprises, mais leur augmentation pour les PME et les particuliers.
- L'impossibilité d'organiser et de financer un service public car les nouveaux venus ne prendront que les secteurs les plus rentables du marché des télécommunications. Dans un tel système, la mission du service public devient vite une charge de service public, avant de disparaître si l'entreprise veut survivre en milieu concurrentiel.
- La prédominance d'entreprises en provenance de pays tiers. La Commission propose à la fois une libéralisation brutale et refuse aux entreprises européennes les moyens de s'organiser en nouant des alliances.

Dans ces conditions, nous ne pouvons pas accepter le calendrier proposé par la Commission. Il est anormal que nous nous prononcions d'abord par un vote global sur le principe d'un calendrier. Une fois de plus, les régulations sont proposées pour après. Ce n'est pas une démarche socialiste.

NOUS DEVONS EXIGER DEUX CHOSES

- D'abord que la libéralisation soit progressive. En se proposant de fixer au premier janvier 1998 la date de libéralisation des infrastructures de télécommunication, l'Union européenne est, dans le monde, l'ensemble régional qui prend l'engagement le plus avancé en matière de concurrence.

Faut-il rappeler qu'à l'inverse les entreprises européennes ne bénéficieront d'aucun avantage dans les autres zones du globe où prospèrent leurs rivales derrière de puissantes barrières de protection ?

L'Union doit aborder le sujet de manière plus pragmatique et, dans un domaine aussi lourd de conséquences, procéder de manière progressive à partir de 1998.

Plusieurs raisons militent en ce sens.

- Le Conseil des ministres lui-même, d'accord avec la Commission, a déjà accordé des dérogations de plusieurs années à certains États (Grèce, Espagne, Irlande, Portugal). Le 1er janvier 1998 ne sera donc pas tenu partout.
- Dans la négociation multilatérale sur les services, se garder une possibilité de " régler" le calendrier en fonction des concessions de nos partenaires (Etats-Unis, Japon) serait une arme utile.
- Malgré les efforts prévisibles, toutes les conditions préalables ne seront pas nécessairement remplies en Europe au 1er janvier 1998.

Nous devons refuser toute pression tendant à accélérer le calendrier. Elle exposerait le secteur européen des télécommunications à une dérégulation sans contrepartie.

- La seconde chose que nous demandons, c'est qu'on limite, dans un premier temps, le nombre des opérateurs. Les autorités politiques ne peuvent se contenter de déclencher juridiquement la concurrence sans se préoccuper des conséquences économiques. Le processus d'attribution des licences et d'établissement des droits d'accès permettent d'organiser le système. C'est le seul moyen de s'assurer que la concurrence se déroule entre des acteurs solides capables de développer une offre sérieuse et de soutenir, sans appui artificiel, la compétition.

AUCUN SYSTÈME DE CONCURRENCE EXISTANT NE S'EST DÉSINTÉRESSÉ, DÈS LE DÉPART, DU NOUVEAU PAYSAGE AINSI CRÉÉ.

Le cas des Etats-Unis et du Royaume-Uni le montre. En Grande-Bretagne, la déréglementation complète s'est faite en deux étapes. Le monopole de British Télécom a été supprimé en 1984, et pendant six ans a été organisée la concurrence dans le cadre d'un duopôle entre BT et Mercury. La concurrence n'a été totalement ouverte qu'en 1990. Aux Etats-Unis, les sept Baby Bel issus du démantèlement d'ATT en 1984 jouissent d'un monopole local et les compagnies étrangères ne peuvent détenir plus de 20 % du capital. En septembre 1994, le Sénat américain a repoussé un projet de loi visant à introduire la concurrence.

La limitation du nombre des opérateurs est le seul moyen de s'assurer à terme de la présence d'opérateurs européens sur le marché. Car sinon, les entreprises de pays tiers, qui réalisent d'importants bénéfices sur des marchés tiers, cassent les prix sur le marché européen dans le seul but d'acquérir des parts de marché, d'éliminer la concurrence et de substituer des monopoles privés aux monopoles publics. C'est enfin le moyen pour permettre que les entreprises entrant sur le marché ne prennent pas position que sur les secteurs les plus rentables sans avoir à supporter le coût des investissements passés et les missions de services publics.

En conclusion, nous devons refuser le calendrier dans les conditions que nous propose la Commission pour la libéralisation des infrastructures de télécommunication. L'équilibre que nous proposons est un équilibre raisonnable.

C'est le seul qui permettra aux Télécommunications de s'adapter à l'évolution des techniques, à la mondialisation de ce secteur tout en préservant l'intérêt des Européens, en harmonie avec nos objectifs politiques : la défense de l'emploi et du service public.

SOCIÉTÉ

Un prog reconqu

Lionel Jospin, dans ses propositions pour la France, invite les Françaises et les Français à se rassembler autour de cinq objectifs. L'un d'eux «Développer les territoires et la qualité de la vie par l'écologie» annonce un plan de reconquête écologique.

La place importante que Lionel Jospin consacre aux préoccupations liées à l'environnement traduit une volonté politique et la conviction qu'il s'agit d'un défi majeur que la France aura à relever à l'abord du prochain siècle. Elle témoigne aussi de l'évolution de la pensée socialiste. Ainsi le Parti socialiste européen, auquel adhère le PS français, vient-il d'adopter une résolution intitulée "Un environnement sain pour un emploi meilleur". Le temps n'est plus où les socialistes ne semblaient se préoccuper d'environnement que lorsque les écologistes étaient hauts dans les sondages ou venaient de réaliser un bon score électoral.

L'environnement n'est pas un luxe. Là comme ailleurs, les socialistes n'ont pas vocation à gérer l'ordre établi mais doivent y appliquer leur volonté réformatrice et leur volonté d'agir pour le bien commun, au delà des intérêts particuliers. Reconquérir les paysages, prévenir les catastrophes naturelles et se prémunir contre elles, lutter contre toutes les pollutions ; pour protéger ces valeurs collectives, pour faire naître des réflexes nouveaux, il faut un Etat fort et une volonté ferme de résister aux groupes de

Le

Ils se regroupent sur des places, dans des stations de métro, au coin d'une rue. Au signal convenu, ils courent, en criant, en riant, pour prendre littéralement d'assaut des immeubles de rapport abandonnés, des demeures bourgeoises longtemps désertées, des bureaux vides, au nez et à la barbe des promoteurs et de la maréchaussée. Souvent ils oublient les sonnettes, et cette étourderie malencontreuse les oblige à défoncer les portes. Le temps d'un coup de balai et d'une noria de matelas, ils installent, dans le luxe des beaux quartiers, des familles déshéritées, des sans-abri, des SDF comme on dit, des femmes, des enfants qui, dans la France du XXe siècle, n'avaient pas de maison. Bousculant les lois, ce en quoi

ramme de
ête écologique



pression industriels. C'est pour cela que Lionel Jospin propose de rendre écologique notre fiscalité par l'instauration d'une écotaxe sur les émissions de gaz carbonique ou encore une loi d'orientation sur l'énergie afin d'arrêter des choix, avant tout décisifs pour les générations futures. De même conviendra-t-il de réorienter la politique des transports afin de s'attaquer à la principale cause de pollution de nos villes.

On ne trouvera rien de tel dans les programmes des deux principaux candidats de droite et quelques déclarations, ici ou là, ne font que souligner l'indigence de leur propositions. Comment s'en étonner ? Rappelons-nous que les gouvernements de gauche ont fait voter, sous la précédente législature, cinq grandes lois sur l'environnement (les déchets, l'eau, le bruit, les paysages, les carrières) et donné une impulsion majeure à ce secteur, tandis que la droite a brisé cet élan et a même, dans certains domaines, fait régresser notre pays. Le ministère de l'Environnement a accumulé retards sur retards dans l'adoption des textes réglementaires, à la grande joie des pollueurs. Il n'a fait voter qu'un incroyable texte attrape tout, sans ambition. Il a fait preuve d'une affligeante inertie dans sa politique internationale, annulant par exemple des programmes d'aides à l'environnement en direction de l'Afrique... Alors que la France avait acquis, lors de la Conférence de Rio, sous l'impulsion de François Mitterrand, une position internationale respectée, notre image est aujourd'hui en train de se ternir.

Pour une femme ou un homme de gauche, pour tous ceux qui n'acceptent pas une politique gouvernementale sensible aux intérêts des bétonneurs et des pollueurs, aucune hésitation n'est désormais de mise : il faut assurer la victoire de Lionel Jospin !

Claude Fleutiaux
Secrétaire national du PS
à l'Environnement et au Cadre de vie.

Dal et les menteurs

on ne peut leur donner tout à fait raison, avides de justice sociale, ce en quoi on ne peut leur donner tout à fait tort, ils demandent des toits et, parfois, on leur distribue des coups. Ils sont jeunes, ils sont déterminés. Généreux, ils veulent donner, partager et redistribuer. Leurs procédés sont discutables ? Discutons-les ! Ce sont les militants du «Droit au logement». Acceptons-les.

Car leur dynamisme altruiste n'est pas leur seul apport au débat de cette élection présidentielle. Malgré l'ombre opportune de deux ou trois parasites professionnels qui viennent, après la bataille, greffer leur image sur ces actions courageuses, la sincérité du DAL agit aussi comme un détecteur de mensonges. Mensonges odieux du maire de Paris qui, au prix de quelques réquisitions dérisoires, cherche à faire oublier en six mois de contrition, les vingt ans d'indifférence qui l'ont conduit, en tant que plus gros propriétaire immobilier de la capitale, à en chasser les jeunes, les ouvriers, les familles et les personnes âgées. Mensonges onctueux du Premier ministre qui, malgré sa ridicule tentative de kidnapping sur le pauvre Abbé Pierre, est bien le premier responsable d'un budget qui n'a jamais été aussi défavorable à la création de logements sociaux, à la rénovation des constructions anciennes, à la réhabilitation de l'habitat précaire. Alors voter pour ces gens là ? Que DAL...

Marc-Antoine Muret

3 QUESTIONS à ANDRÉE BUCHMANN,

vice-présidente de Convergences Écologie Solidarité*, vice-présidente du conseil régional d'Alsace.

Pourquoi soutenez-vous Lionel Jospin au premier tour de l'élection présidentielle plutôt que l'une des candidatures écologistes ?

La réponse est dans votre question, puisque vous dites "l'une des candidatures écologistes". Mon souhait aurait été qu'il y ait un ou une candidate écologiste qui réunisse l'ensemble du mouvement écologiste. Cela n'a pas été possible, pour des raisons liées aux ambitions de personnes. Dans cette situation, je suis convaincue que l'écologie, qui a besoin d'un espace démocratique, n'a rien à gagner d'un deuxième tour "droite/droite".

Un certain nombre de points du document que "Convergences Ecologie Solidarité" avait soumis à Lionel Jospin ont été pris en compte. Par rapport aux programmes précédents des candidats socialistes, celui de Lionel Jospin représente une avancée très importante : il parle d'éco-développement durable, il prévoit un grand ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mer, il insiste sur l'écologie dans l'ensemble des problèmes.



On ramène souvent l'écologie à l'environnement. Avez-vous une conception plus globale ?

Bien sûr, c'est dans le domaine de l'environnement que nous avons des compétences et que nous avons envie d'agir. Nous insistons sur l'aménagement du territoire, avec le maintien de l'activité économique et des services publics dans le monde rural pour permettre aux gens qui le désirent de rester à la campagne. Sur les questions de transports, avec la mise en œuvre d'alternatives aux programmes autoroutiers. Sur l'énergie, avec le débat autour du nucléaire (à ce sujet, il faut que Lionel Jospin se prononce pour la fermeture de Superphénix). Sur la pollution de l'eau et de l'air.

Les problèmes comme celui de la réduction du temps de travail touchent aussi de près au développement durable. La répartition du travail entre toutes les mains, les 37 heures, les 35 heures, à la semaine de 4 jours, sans baisse de niveau de vie, sont une question de justice sociale. De ce point de vue, une fiscalité plus équilibrée peut conduire à faire basculer une partie des charges pesant actuellement sur le travail vers les énergies faciles ou la pollution.

L'écologie ne se réduit pas à l'environnement. Car lorsque vous posez les questions d'environnement, vous êtes obligé de réfléchir aux choix de développement économique, aux relations entre les êtres humains, entre l'Europe et le tiers monde et vous arrivez rapidement à une vision politique globale. Par ailleurs, j'ai demandé à Lionel Jospin de réaffirmer plus fortement sa volonté de mettre en œuvre la proportionnelle.

Quelle est la perspective politique de votre démarche au delà de l'élection présidentielle ?

En premier lieu, avoir la possibilité d'être présents dans des lieux de débat et d'écoute afin d'éviter le repli sur les appareils ou sur les identités de parti. C'est le cas dans cette campagne électorale, dans le cadre du Conseil politique de Lionel Jospin auquel je participe, ou bien dans les réunions publiques. J'ai été très touchée par la qualité de l'échange que j'ai pu avoir avec les militants socialistes lorsque j'ai accompagné le candidat à Rennes. Mais il faudra aller plus loin, imaginer de nouvelles formes politiques, conduire une rénovation qui n'épargne personne.

Pour moi, les Verts, dont je suis l'une des fondatrices, auraient dû devenir un grand parti pluraliste de propositions et de débat, se comportant comme un partenaire sérieux.

Malheureusement, un petit groupe a cassé cet outil politique. Il faut réfléchir à la reconstruction, avec des partenaires, et dans un esprit de coalition. Même si l'écologie est peu ou mal représentée en France, le problème continue d'exister. Je souhaite convaincre mes amis socialistes, et au delà, de l'importance de ces thèmes et les amener à participer à ces luttes.

Après la présidentielle et les municipales, il faudra maintenir des lieux d'échange où les différentes formations qui existent actuellement pourront continuer de travailler ensemble, chacun conservant son identité et étant considéré comme un partenaire, à égalité, quelle que soit sa taille. Nous avons beaucoup souffert de l'attitude hégémonique du Parti socialiste ces dernières années. Les socialistes doivent comprendre qu'ils ne peuvent pas faire d'écologie sans les écologistes.

Propos recueillis par Serge Briand

* Convergences Ecologie Solidarité : 52, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. (1) 44 83 83 93

37 heures, pour repre



ENTRETIEN AVEC PAULETTE HOFMAN DE FORCE OUVRIÈRE

Comment Force Ouvrière concilie-t-elle l'aspiration à la réduction du temps de travail et la revendication salariale ?

Une idée qui était nôtre depuis longtemps a fait maintenant son chemin, c'est que l'augmentation des salaires et la création d'emplois ne sont pas antagoniques.

Partant du fait que ce qui est en cause est le déficit de la demande et non celui de l'offre, notre philosophie est la suivante : pour créer de la demande, il faut renforcer le pouvoir d'achat des salariés.

Marc Blondel, interviewé par Libération le 25 février dernier, annonçait : «je vais dire à Gandois : "Encouragez vos fédérations et vos entreprises à négocier en fonction de la situation effective des salaires..." S'il me répond qu'il faut une répartition entre l'emploi et les salaires, je lui répondrai que c'est une vision théorique des choses car les entreprises n'embauchent que quand elles en ont besoin.»

Toutes les ressources de la flexibilité ont été épuisées avec les lois successives depuis plusieurs années (lois Auroux, loi Séguin) et surtout, la loi quinquennale qui sévit depuis décembre 1993. Bilan : On a augmenté la productivité. Dans la meilleure des hypothèses, on a pu maintenir l'emploi. Mais en aucun cas, on n'est parvenu à en créer.

Il faut en finir avec l'inégalité conséquente au temps partiel. Il serait normal et juste de le payer plus cher. Je rappelle en outre que ce sont surtout les femmes qui en font les frais car elles sont doublement frappées puisque leurs salaires sont déjà d'un quart inférieur à celui des hommes.

La réduction du temps de travail est un signe des temps. Il y a deux façons de la réaliser. Par voie législative, mais cela ne peut se faire dans le seul cadre de la France. Par voie conventionnelle, de manière pragmatique, en passant par les accords de branche. Quand M. Arnaud Leenhardt, qui conduisait la délégation du CNPF dans les négociations avec les syndicats, prétend "qu'il ne sera jamais question de réduction du temps de travail dans cette maison", il se trompe, car c'est là un passage obligé.

Pour FO, il s'agit de diminuer progressivement la durée du travail, sans que cela porte atteinte au pouvoir d'achat. Alors évidemment : sans perte de salaire.

Propos recueillis par S. B.

En 1981, les socialistes ont abaissé la durée légale du travail de 40 à 39 H, les économistes avaient déclaré que cette mesure ne créerait pas d'emplois. Or on constate aujourd'hui que le passage aux 39 H a permis la création de 150 000 emplois dans un contexte national et international extrêmement défavorable.

Cependant, depuis plus de dix ans, le mouvement de baisse de la durée du temps de travail s'est pratiquement arrêté, à la différence de ce qui s'est passé chez nos voisins. C'est pourquoi la question apparaît aujourd'hui en France des plus fondamentales. Encore faut-il savoir de quoi l'on parle : Lionel Jospin propose le passage aux 37 heures hebdomadaires (avec, à terme, l'horizon des 32 heures) sans diminution des salaires afin de permettre la création massive d'emplois. Et l'on parle bien ici d'emplois stables et non du développement de la précarité qu'envisage le Premier ministre-candidat , notamment à travers la généralisation du temps partiel sans compensation salariale.

Echec confirmé des politiques de rigueur salariale

Il s'agit d'un partage du travail et non d'un partage du chômage ! La loi, par l'élaboration d'une réglementation incitative et par l'abrogation de la loi quinquennale de M. Giraud (si favorable aux entreprises et si défavorable à l'emploi) ainsi que l'impulsion donnée par l'Etat-employeur seront les instruments de cette diminution du temps de travail. Pourquoi peut-on affirmer qu'une baisse du temps de travail sans baisse des salaires est (la seule viable) souhaitable ? A cela trois raisons :

Tout d'abord parce que toutes les politiques de rigueur

LES NOUVEAUX MODÈLES DU

A l'inverse de la gauche, qui envisage la réduction du temps de travail pour tous comme un des moyens d'améliorer la situation de l'emploi, à droite, la tentation est grande de prendre des mesures restreignant le travail des femmes.

Qu'il s'agisse d'une accentuation du recours au temps partiel, baptisé "temps choisi", de "l'allocation de libre choix" qui remplacerait toutes les prestations sociales de Chirac, ou du salaire parental dès le premier enfant, de Balladur, toutes ces mesures concourent à renvoyer les femmes au foyer.

Pour silencieux qu'il soit, l'engagement des femmes dans le monde du travail n'en est pas moins massif et déterminé, pour des raisons économiques mais aussi pour affirmer leur autonomie.

Mais il présente aussi des risques que la droite entend exploiter, notamment par le biais du temps partiel. Le temps partiel est en effet le domaine réservé des femmes, qui occupent 85% de ces emplois.

Il concerne le quart des actives. Il peut être voulu, choisi. C'est le cas du travail à quatre cinquièmes du temps, répandu dans la fonction publique. Mais dans la plupart des cas, il est imposé aux femmes par l'employeur et traduit une dégradation du statut de l'emploi comme pour les caissières de supermarchés, sous-payées et sous-considérées.

En prônant le développement du temps partiel, la droite manifeste en réalité son incompréhension des phénomènes sociaux en cours.

Le modèle longtemps dominant n'est plus celui de l'alternative : travailler ou avoir des enfants, ou encore celui de l'alternance : avoir des enfants puis travailler, ou l'inverse. Les femmes vivent

ndre le mouvement

salariale ont échoué comme nous le montrent les derniers avatars de la politique gouvernementale (malgré une stagnation des salaires, voire une baisse dans certains secteurs, +17 000 chômeurs en 94).
Ensuite, parce que la part des profits est largement restaurée ; il n'est plus nécessaire aujourd'hui d'affecter une part des gains de productivité du travail à l'amélioration des marges des entreprises mais plutôt d'orienter le partage salaires/profits en faveur du temps libre et de la hausse des salaires.
Ce n'est pas le cas actuellement quand on constate que les gains de pouvoir d'achat sont de l'ordre de 0,5% alors que les gains de productivité augmentent en moyenne de 2,4%.
Enfin, parce que le Parti socialiste, aujourd'hui pas plus qu'hier, ne peut envisager quelque politique que ce soit dont le prix seraitt la baisse généralisée des salaires. Surtout quand tout le monde s'accorde pour dire que la crise que traverse l'économie française est une crise de la demande et qu'on ne guérit pas celle-ci par des ponctions salariales... mais aussi quand on sait que 60% des salariés gagnent moins de 8000 F par mois.
Or le succès d'un passage à 37 heures de travail hebdomadaires est aujourd'hui possible comme le montrent de récentes études de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques). Il permettrait de créer 400 000 emplois et réduirait le chômage de 200 000 personnes par an en 1996 et 1997, ce qui n'est pas rien !
Mais cette réduction du temps de travail s'inscrit dans un plus large dessein : l'objectif est celui du développement de formes mutualisées de capital-temps alimentées par les contributions des entreprises et des salariés volontaires, incités financièrement par l'Etat et qui permettront plus de progressivité dans l'entrée et la sortie de la vie active, plus de souplesse dans la formation, la culture, la famille, les loisirs, la vie associative et citoyenne.

Frédéric Depetris

L'EMPLOI PRÉCAIRE
Une enquête publiée le 14 mars par l'insee, le ministère du Travail et le groupe Liaisons sociales, confirment que le travail à durée limitée a explosé au détriment des embauches fermes. En douze ans, le nombre de salariés a pratiquement doublé, atteignant, en 1993, plus de 800 000 personnes (4,1% des salariés) notamment des jeunes, des femmes et des personnes non qualifiées. L'étude révèle encore que ces emplois, "facteurs dissuasifs face aux velléités de contestation des salariés", permettent aux entreprises de "mieux contrôler le climat social".

le chiffre

Les femmes plus nombreuses

Les femmes représentent, en 1994, 44,6% de la population active, soit 11 238 000 sur un total de 25 137 000.
Cette proportion est supérieure à celle de nos voisins anglais (43,3%), allemands 42,6%) ou italiens (36,8%). Voilà un domaine où elles semblent en passe d'imposer la parité, du moins quantitativement. Car elles sont moins payées que les hommes, davantage frappées par le chômage (14,8% contre 10,9% en 1994) et elles fournissent les gros bataillons du temps partiel : 27,8% des femmes contre 4,6% des hommes.
La puissante aspiration au travail de ces 11 millions de femmes, malgré la crise, marque notre époque. Pendant un siècle et demi, la proportion de femmes actives s'est située à environ 35%. Il est passé à 37% en 1973, 40% en 1979, 42,5% en 1988 pour atteindre les 44,6% d'aujourd'hui, qui ne sont qu'une étape, si l'on en juge aux aspirations des jeunes filles qui, massivement, envisagent de travailler.
Quoi qu'en pensent M.M. Chirac et Balladur, le partage du travail ne se fera pas à leur détriment. Et la revendication d'une réduction du temps de travail pour tous, hommes et femmes, portée par la gauche, est bien celle qui correspond aux aspirations des femmes.

TRAVAIL FÉMININ

sur le mode du cumul : vie professionnelle, vie familiale, auxquelles s'ajoutent parfois activité associative, politique ou syndicale.
La répartition des rôles entre les sexes n'ayant changé que sur les marges, les femmes paient très cher leur engagement hors de la sphère féminine traditionnelle : écartèlement continuel entre les différentes activités que l'organisation sociale ne rend guère cumulables.
Les solutions aux aspirations des femmes nécessitent donc des transformations profondes des modes d'organisation sociale et exigent une autre approche du temps de travail et du pouvoir.
La crise économique, sociale, morale, que nous vivons, ouvre des perspectives inédites dont il faut s'emparer. La crise de l'emploi met en cause les modèles de travail. La montée des interrogations sur la place relative du travail dans les sphères d'activité publiques et privées offre la possibilité de dépasser l'opposition entre un modèle de vie professionnelle masculin et un modèle féminin, plus diversifié mais dévalorisé. Un véritable partenariat entre les hommes et les femme peut établir des équilibres durables.
Lionel Jospin a saisi ces évolutions et propose un projet de société assurant réellement l'égalité : "Bon nombre de problèmes rencontrés par les femmes trouveront une solution dans un mouvement d'ensemble de la société, comme je le propose, vers l'emploi, vers la diminution du temps de travail, vers la qualité de la vie. Mais force est de constater que des mesures spécifiques pour les femmes sont encore nécessaires et qu'un respect et une amélioration des lois existantes s'imposent".

Françoise Durand

ENTRETIEN AVEC JEAN-RENÉ MASSON
Secrétaire confédéral da la CFDT

Comment la CFDT concilie-t-elle l'aspiration à la réduction du temps de travail et la revendication salariale?

Si l'on observe les conflits de ces dernières semaines, on constate qu'il n'ont pas un motif unique : ils portent autant sur les salaires que sur l'emploi, l'avenir d'entreprises publiques ou le refus de restructurations. Dans la situation actuelle de début de reprise, on assiste à une réaction tout à fait naturelle chez les salariés : quand ça va mieux, tout le monde entend toucher les dividendes, d'une manière ou d'une autre. Mais moins les gens verront d'effet sur l'emploi, plus les revendictions salariales seront fortes, car ils n'ont pas envie de perdre sur les deux tableaux.
Pour la CFDT, bien sûr, les revendications salariales sont légitimes, surtout dans les entreprises où la structure salariale est encore faible et celles où il n'y a pas eu d'augmentations ces dernières années. Il n'y a pas d'ambiguité : nous ne sommes pas pour le "tout emploi" contre le "tout salaires". Il faut avancer des revendications en matière salariale, cela nous paraît tout à fait justifié.
Globalement, il faut augmenter la masse salariale dans ce pays. Mais pour la CFDT, il ne faudrait pas que l'augmentation de la masse salariale ne concerne que les salariés qui ont un emploi ; elle doit aussi bénéficier à ceux qui sont à l'extérieur de l'entreprise - les chômeurs, les exclus- par l'insertion dans l'entreprise. Cela suppose que dans toute négociation il y ait un volet emploi. Or aujourd'hui, du côté syndical comme du côté d'une grande partie des organisations syndicales, on se contente trop souvent de la négociation sur les seuls salaires.
Comme dans notre pays on ne négocie jamais les salaires au niveau interprofessionnel, cette question ne pouvait pas être abordée lors de la rencontre avec le CNPF. Par ailleurs, ce dernier ne veut pas entendre parler de réduction du temps de travail, mais nous allons négocier sur certaines modalités de l'organisation du temps de travail qui peuvent permettre de réduire le temps de travail.

Propos recueillis par S.B.

SAVOIR PLUS

VASES COMMUNICANTS
La politique de "relance de l'emploi" par allègement des charges patronales a coûté, selon la Lettre de l'Expansion, 6 milliards de francs à l'assurance maladie. Avec les résultats que l'on sait.

PATRONAT SOCIAL
L'UIMM, la puissante fédération patronale de la métallurgie, a proposé, pour "favoriser l'emploi", de supprimer "la référence à la durée légale de 39 heures de travail par semaine."
Cette position fait écho aux thèmes du rapport Minc : "Le moment parait venu de transformer notre vision du temps de travail et de mettre en œuvre de façon négociée une conception qui n'oppose plus temps complet et temps partiel et qui ne se réfère plus à une durée hebdomadaire légale ou conventionnelle". Le même rapport Minc qui inspirait si bien le Premier ministre-candidat, avant qu'il ne se trouve confronté à de fâcheux mouvements sociaux.

LA RÉDUCTION... EXPÉRIMENTALE
M. Chirac est favorable à la réduction du temps de travail, naturellement, a-t-il déclaré à "7 sur 7" le 2 avril. Mais... sous forme "d'expérimentation".
En accord sur ce point avec M. Balladur, il préconise également la réduction du temps de travail en favorisant le "temps choisi".
Entendez le temps partiel.

DECEPTION
Un mois après une première rencontre CNPF-syndicats qui semblait augurer d'une relance du dialogue social dans le recherche de solutions au problème de l'emploi, la montagne a accouché d'une souris. Ou plutôt d'un os. Toutes tendances confondues, les syndicats ont été très déçus de leur rencontre du 28 mars avec le CNPF. Ils redoutent que le patronat cherche avant tout à introduire une plus grande flexibilité dans l'organisation du travail, pour améliorer la productivité et diminuer les coûts, sans viser l'objectif plus large d'une autre répartition du temps de travail pour servir l'emploi.

LA RÉDUCTION... DES DROITS SYNDICAUX
La loi Giraud a accordé aux PME la possibilité de réduire la représentation des salariés en fusionnant les délégués du personnel et les délégués au CE. Le ministre est satisfait de son premier bilan en un an, il a été créé 600 délégations uniques.

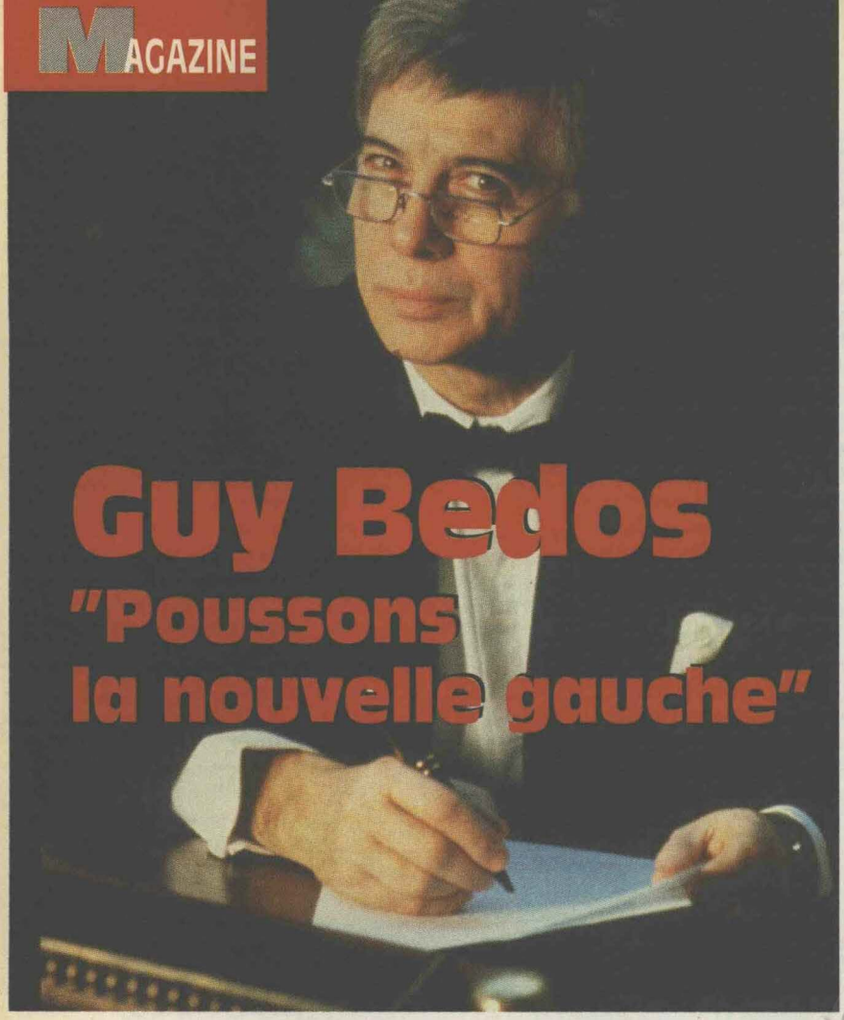

Guy Bedos "Poussons la nouvelle gauche"

Il a donné la parole aux jeunes des banlieues avec "Quartier libre". Et dans son dernier livre : "Journal d'un mégalo. Mitterrand, Pasqua, Balladur et moi"(1), l'humoriste n'épargne personne. Cependant c'est la droite qui reçoit le plus de coups de griffes de Guy Bedos.

La chute de Balladur dans les sondages vous a-t-elle surpris ?

Disons tout d'abord que les sondages, utilisés comme ils le sont depuis un moment, constituent un détournement de la démocratie. J'ai quelque mérite à dire cela, puisque j'en ai bénéficié auprès des jeunes de 15 à 24 ans, lesquels, il y a quelques mois, me mettaient en tête des personnalités qui parlent le mieux de la société ! Bien avant le pape, l'abbé Pierre, Bernard Tapie et J.M. Le Pen ! Il n'empêche qu'en effet, à un certain moment, les sondages de Balladur sont devenus irréels. Ils l'ont porté artificiellement et ont provoqué une espèce d'effet hallucinatoire dont on voit maintenant la fragilité. Au train où ça va, il va être à moins quinze d'ici le premier tour. C'est tout ce qu'on peut souhaiter à Jospin.

Pasqua est-il responsable de ce qui arrive à Balladur ?

En humoriste, je pourrais dire que tout cela était cousu de fil noir et que Pasqua était en fait un sous-marin de Chirac destiné à dégonfler la baudruche Balladur. D'ailleurs, il va se rallier à Chirac, c'est évident. En fait tous ces gens-là se connaissent très bien. C'est exactement le même gouvernement qu'en 86. Pandraud mis en examen d'un côté, Pasqua jusqu'au cou dans l'affaire Maréchal-Schuller de l'autre, il faut vraiment que la gauche ait fait bien des bêtises pour ne pas s'emparer de cette élection. C'était un boulevard !

Regardez Michel Rocard : il dit des choses épatantes sur la droite et la gauche. Mais il lui aura manqué l'esprit d'autocritique et il a encore des progrès à faire en communication. N'ayant pas appris à parler aux gens, il est bien plus victime de lui-même que de Tapie ou de Mitterrand. Et ceci est vrai pour presque tous les champions de la gauche socialiste. S'ils "n'accrochent" pas, comme on dit en termes de spectacle, il faut qu'ils s'en prennent plus à eux-mêmes qu'aux autres. Molière disait que, pour les acteurs, l'essentiel était de plaire. Pour les hommes et les femmes politiques ce n'est pas l'essentiel, mais c'est important. Et il y a plusieurs façons de plaire, y compris en ne cherchant pas à plaire. Delors a fait cela très bien, à un moment.

Avec tout ce que vous racontez sur les gens, notamment dans votre dernier livre, vous reste-t-il encore quelques amis ?

Plein. Il me reste le public, qui remplit mes salles depuis trente ans. Mais j'ai quelque dégoût pour la situation de mon pays en ce moment, et je lutte pour l'améliorer. Je suis artiste mais aussi citoyen, ce qui me sépare de beaucoup de mes confrères "comiques".

Comment est née l'idée du spectacle "Quartier libre" (2), interprété par des jeunes de Vaulx-en-Velin ?

D'une conversation avec Martine Aubry. Elle m'a raconté ce qu'elle faisait sur le terrain, dans les banlieues, avec sa Fondation Agir contre l'exclusion. A l'époque, elle était un peu maquisarde dans le Parti socialiste et c'est ce qui m'a plu. En général, tous les candidats font risette aux jeunes des banlieues, viennent faire trois petits tours et puis s'en vont. Eh bien nous, avec Martine, on a fait un peu plus. Je pense qu'un spectacle peut être plus politique qu'un meeting et je crois beaucoup à ses vertus thérapeutiques. A la fois pour ceux qui le font et pour ceux qui le reçoivent. L'époque où tout venait du haut de la pyramide est peut-être terminée. Ce qu'on a appelé les coordinations, en matière de syndicats, cela va se faire de plus en plus. D'autre part, dans ce spectacle, il y a un ton nouveau : des jeunes des banlieues parlent en leur propre nom. Ils ont écrit eux-mêmes les sketches et ils sont vraiment doués. C'est un véritable droit de réponse au questionnaire Balladur.

Jospin a-t-il sa chance ?

Je vais vous donner mon point de vue, non pas de spécialiste, mais, là encore, de citoyen. Je pense que Jospin aurait grand tort de s'isoler dans cette campagne. Il a la chance d'avoir un meilleur entourage que les deux autres candidats, lesquels sont entourés d'une bande de forbans, il faut bien le dire. Alors qu'autour de Jospin on voit Delors, Badinter, Martine Aubry, Strauss-Kahn et les femmes du PS qui ont été épatantes au moment des élections européennes. Elles ont sauvé l'honneur, à la télévision notamment. Y compris Ségolène Royal dont il est de bon ton de se moquer, mais que je trouve tout à fait présentable.

Jospin a une chance -conseil gratuit : je ne cherche pas à être à Jospin ce que Patrick Sébastien est à Chirac- s'il ne joue pas trop "perso", comme on dit en sport. S'il joue l'équipe beaucoup plus que la star. Et si l'on faisait le système du "ticket" à l'américaine, le "ticket" Jospin + Delors + Martine Aubry + d'autres !

Pourquoi ce "ticket" ?

De quoi souffre la gauche, incarnée principalement par le Parti socialiste au pouvoir pendant quatorze ans ? C'est, il faut bien le dire, d'une part, de l'image magouilleuse et, d'autre part, de l'image versaillaise rose qui, aujourd'hui, a l'air de passer chez Chirac (Pierre Bergé, Pascal Sevran, Frédéric Mitterrand et compagnie). La gauche caviar, comme on l'appelle. Les conversions de ces personnes qui étaient proches de François Mitterrand, mais qui ont jugé opportun de rendre public leur goût immodéré pour Jacques Chirac, me paraissent au mieux risibles et au pire méprisables. Pour cette gauche-là, il y a rejet.

En revanche, il est certain que pour ce qui est de l'intégrité, Jospin : irréprochable, Delors : irréprochable, Aubry : irréprochable, Badinter : la statue du commandeur. Et les autres, ils étaient trop jeunes pendant l'Occupation, donc il n'ont pas eu l'occasion de rencontrer Bousquet ! En fait, c'est cette nouvelle gauche qu'il faut pousser.

Propos recueillis par Claude Polak

(1) Seuil. 129 p., 59 F. Carnet de bord rédigé entre les mois de Juillet 1993 et 1994, composé pour partie de chroniques publiées dans Libération.
(2) Paris-La Cigale 49 87 50 50 , puis en tournée.

Cinéma "Marie de Nazareth"

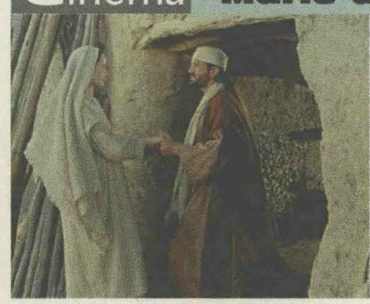

Même pour ceux qui ne pratiquent pas les Evangiles, le film de Jean Delannoy est passionnant. On le regarde comme un beau livre d'images où l'on voit se succéder l'Annonciation, la naissance de Jésus, l'Adoration des Mages, la fuite en Egypte, la trahison de Juda, le chemin de Croix, la Crucifixion et la Mise au tombeau. Des scènes si souvent rencontrées dans les musées ! En effet, jusqu'au XIXe siècle, la peinture, la sculpture et même la musique sont dominées par la représentation de scènes bibliques. Si bien que, pour comprendre l'art occidental, un minimum de connaissance de l'histoire chrétienne est nécessaire. Jean Delannoy nous donne l'occasion de faire une petite révision. Une belle occasion, car les paysages marocains, qui ressemblent beaucoup à ceux de Galilée et de Judée, sont magnifiques et l'interprétation sans défaut. Myriam Muller est une Marie très simple et très convaincante. Joseph est interprété par Francis Lalanne, auquel le rôle va comme un gant. Didier Bienaimé (le bien-nommé !) porte sur son visage les qualités d'âme de Jésus.

Jean Delannoy -la plus longue carrière du cinéma français- est l'auteur de 50 films, parmi lesquels "Macao, l'enfer du jeu", "La Symphonie pastorale", Les Jeux sont faits". A 86 ans, il annonce que celui-ci sera le dernier. **C.P.**

Les yeux qui se regarde dans les yeux

Quand la télé se regarde dans la glace et, ravie, glose de ce qu'elle a vu, c'est du narcissisme ou du fait télé-social. La télévision se croit - et est - si importante qu'elle s'autofascine, s'auto-satisfactionne, se commémore, analyse son ego, coulante avec ses tares, amoureuse de ses succès. Un cas psychanalytique, toutes chaînes confondues, et passionnant comme les multiples émissions que son nombrilisme béat produit. Elle a pour son tube les yeux de Chimène.

Des yeux au top glouton : une journée sur Canal+ dimanche 2, englobant la traditionnelle émission de Denisot (Télé dimanche) qui accueille les autres chaînes venues parfois se déchirer -au thème flagellant de "la télévision, le pouvoir et la morale". Il n'y avait pas de quoi s'inquiéter car sur 5h30, Canal a ratissé large, éclectique et pas méchant. Sauf pour Pierre Carles dont le sujet "Pas vu à la télé" a été écarté par l'animateur Philippe Dana. Donc, plus de houpette que de vitriol. Et si vous avez vu la mitraillette Delerue dans "Ça se discute", vous avez compris que le public est aussi téléphile que la télé.

Des yeux gentillets : "Télé-vision" de Charles Villeneuve, bon teneur d'encensoir (TF1 - 22h30) est convivialement confraternel. Ainsi, le vendredi 14, vous aurez droit à "Il faut souffrir pour faire de la télé" où de pauvres présentateurs (Pradel, Roland, Sevran, Gildas) viendront geindre avec le sourire.

Des yeux analytiques : ceux de Chancel sur sa "Ligne de mire" à FR3, dimanche à 18h. Il sait si bien interviewer de son air attentivement enthousiaste qu'on le croit sincère. Tout de même une référence.

Des yeux indécis : pour une émission débutante, "Droit de regard", de Naudy (FR3 Région Paris-Centre) qui a du mal à remplacer "Décryptage" de Dauriac, production intelligente et griffante virée pour trop d'indépendance par le président Elkabbach.

Des yeux pédagogiques : "Arrêt sur images" (la 5, samedi 18h), de Daniel Schneidermann, transfuge de "Libération". Ou comment comprendre ce qu'on nous montre. Une émission anti-manipulation à suivre sur 52 minutes.

Des yeux nostalgiques : et ceux, mouillés et joviaux, de Tchernia dans la plus populaire des rétro-télés présentée par Arthur (lequel n'est plus "le plus con des animateurs") : "Les enfants de la télé"- Les jeunes en raffolent, de ces souvenirs d'enfance, de "Bonne nuit les petits" à Dim-Dam-Dom. Avec participation d'acteurs émus, les samedis sur FR2 à 22h50. C'est vrai qu'on a le cœur qui y bat...

Voila les petites nouvelles de notre télé qui aime tant se mirer dans la télé qui aime se mirer dans la...

Jean Vermorel

A VOIR AUSSI

samedi 8 Arte, 21h45 — "MEIN KAMPF" d'Erwin Leiser. Document sur la résistible ascension d'Adolf. Non inéluctable dit son réalisateur. Un document qui a remué la jeunesse allemande en 1960. "Un film sur le passé est un film pour l'avenir" souligne Leiser.

dimanche 9 FR2, 19h25 — "GROMELOT ET DUPINSON" de Jacques et Demont. Soyez curieux du nouveau sit-com style "la vie est un long fleuve tranquille". Antagonisme de deux familles. Au vu des audimats sur le "familial", il semble que FR2 ait bien ciblé.

lundi 10 ARTE, 20h40 — AGUIRRE de Werner Herzog. La bande de conquistadors (1560) menés par l'halluciné Klaus Kinski. A revoir dans ce cycle Herzog.

jeudi 13 FR2, 20h55 — ENVOYÉ SPÉCIAL de Pierre Nahon. Toujours remarquable : histoire d'un "Farinelli" moderne, et un sujet sur les travailleurs clandestins exploités.

COUP de CŒUR et de CROC

TROIS FEMMES DE BRECHT

Le grand show Brecht servi sur deux méga-plateaux : Chaillot et Théâtre de la Ville. Si ce n'était du Savary et du Bourdet, ce pourrait être du Hossein. Oubliez le didactisme et découvrez à travers ses héroïnes que le théâtre brechtien est aussi populaire.

• La cantinière "Mère Courage" (1) façon Savary, en masque à gaz dans un décor des désastres de la guerre avec restes d'avions abattus, c'est 1943 ou la Bosnie. Avec l'étonnante "bonzaï" Katharina Thalbach qui joue et chante "marlènement" l'accent berlinois.

• La trop bonne putain de Setchouan (2) vit une chronique savoureuse dramatico-gentille, la première que le successeur de Maréchal à "La Criée" de Marseille, Gildas Bourdet, ait monté.

• Distanciation brechtienne : à Lyon (3) Bruno Carlucci jette en scène Brecht lui-même en un dialogue enlacé avec sa compagne de jeunesse Marieluise Fleisser (sentimentale Judith Bècle) dans son adaptation du journal de Bertold et de l'auto-bio de Marieluise, dont il est aussi le décorateur. Carlucci est le seul théâtreux complet qui subsiste à Lyon.

(1) Mère Courage. Théâtre de Chaillot. Paris. Jusqu'au 20 mai.
(2) La Bonne Ame de Setchouan. Théâtre de la Ville. Paris. Jusqu'au 9 avril.
(3) Le feu sous la cendre. Théâtre 116. Bd. Vivier-Merle. Lyon. Jusqu'au 15 avril.

BANDITS MANCHOTS À LA CORBEILLE

A quoi reconnaît-on aussi la droite ? A ce qu'elle laisse coter en Bourse les machines à sous, casinos et autres bandits manchots coter en Bourse. Comme les casinos Partouche qui viennent de recevoir l'aval de la Bourse de Paris. Si l'on sait que la Maffia raffole du blanchiement de l'argent par les jeux, on voit qui la COB accueille en son sein.

le mot des lecteurs

Les trop riches et les trop pauvres

Campagne oblige, nous avons sur notre île déserte retrouvé notre "Vendredi".
Bien sûr, cette aide, jusqu'aux urnes sera la caisse de résonance de notre candidat à la prochaine échéance électorale.
Permettez-moi de faire quelques commentaires inspirés par l'arrivée de ce nouveau "Vendredi" 1995.
Avoir choisi de l'imprimer sur du papier de qualité inférieure n'a pas besoin du mot "hélas". Il ne faut pas le regretter, car cela parle plutôt en notre faveur et devrait nous attirer la sympathie des gens raisonnables et intelligents. (...)
Les lecteurs n'y trouveront rien à redire, car ce qui compte, c'est le contenu et, par ailleurs, l'impression de ce numéro est parfaite. (...) De la part de notre candidat "être clair", parle en sa faveur, rassure, contribuera à son élection, mais la prospective n'est-elle pas pour une plus grande et authentique "vie claire" pour la génération montante?
La prochaine échéance, en espérant que Lionel Jospin va gagner cette élection présidentielle, devrait, au moins, être un tremplin pour l'élection de l'an 2000 ou 2005 !
La patience est une grande vertu et il faut garder en mémoire que l'on peut arrêter beaucoup de choses, sauf les idées. (...)
Bien sûr, il y a des riches et des pauvres, des trop riches et des trop pauvres. Depuis longtemps, on sait que l'argent va à l'argent. On s'en aperçoit chaque jour un peu plus. Le petit article dans "Vendredi" : "le cadeau de Chirac aux riches" en est une preuve de plus.
Mais ce qui me fait surtout aborder cet aspect concerne la déclaration du patrimoine des candidats.
Les comparaisons sont faciles à faire. D'une part l'imposition du candidat Balladur représente presque deux fois le revenu annuel d'un smicard. Par ailleurs, j'entends (ou ai-je mal entendu ?) Chirac déclarer qu'il n'est imposé qu'à la hauteur de 13 000 francs. Quand je prends comme exemple mon propre revenu (12 000 francs par mois), ayant à ma charge ma femme et deux enfants adolescents, et que je constate que je suis imposé en gros de 4 000 francs sur le revenu, je reste perplexe, très perplexe.

Bernard Sabrou
77 - Pontault-Combault

Le travailleur est propriétaire de son travail

C'est un plaisir cher "Vendredi" de revoir ton image familière et la silhouette de notre candidat Lionel Jospin, dans ce numéro "Tous ensemble".
J'ai entendu le président de la Ligue des droits de l'homme, Henri Leclerc, s'exprimer vigoureusement sur le scandale des "exclus" de nos sociétés modernes. Il l'a fait avec sincérité mais avec discrétion n'ayant pas à dicter leur bulletin de vote à ses adhérents. Mais j'ai pensé qu'un socialiste pouvait poursuivre et j'ai rédigé une lettre ouverte à lui adressée et que je vous communique (extrait) :
"Monsieur le Président, je vous ai écouté avec grand intérêt répondre aux "Quatre vérités" sur la position de la Ligue face au problème des "exclus" que, visiblement, notre société engendre et qu'elle est incapable de réintégrer. Adhérent chaleureux de la Ligue, je comprends et j'approuve la discrétion de celle-ci face au choix électoral des citoyens. C'est à eux de savoir quel candidat répond le mieux aux exigences qui sont les nôtres. Mais nous ne pouvons, surtout entre nous, manquer de nous interroger sur les causes de ces exclusions sociales qui sont le cancer de notre société. Et quand nous voyons une entreprise prospère, réalisant de gros bénéfices, décider de réduire son personnel et de rejeter à la rue nombre de ceux qui ont contribué à sa prospérité, ne devons-nous pas nous interroger sur un droit non consigné encore dans notre Déclaration ?
Qui oserait nier en effet que le travailleur est le propriétaire légitime de son travail ? Car si le travail est commercialisable, le travailleur ne l'est pas (...) Ainsi se constitue une pseudo-société à deux vitesses.
Face à une minorité de bénéficiaires, une masse populaire de citoyens sont frustrés des moyens de faire valoir leurs droits : droit au travail, droit au logement, droit à la famille, à la culture, aux loisirs, droits à la liberté, à l'égalité, à la fraternité.
Ce système, non seulement crée la misère, mais il est mortel pour lui-même, la détention, par les mêmes, de l'argent et des marchandises aboutissant à une impasse faute de clients solvables (...)
Il apparaît nécessaire aujourd'hui de substituer au contrat de salariat un authentique contrat de société réalisé entre partenaires, le travail restant seul commercialisé et payé à sa valeur réelle et non thésaurisé par une minorité sociale (...).

André Beaugé.
83 - Six-Fours

4 pages centrales

La réapparition de "Vendredi", chaque semaine, a été vivement appréciée, ici, dans notre petite section de 17 militants cartés. Il est certain que nous ressentions un "manque". J'ajoute que la forme et le fond du nouveau "Vendredi" sont pour le moins acceptables (je pourrais faire l'effort d'un compliment plus chaleureux).
"Vendredi" devrait avoir, chaque semaine, un "4 pages" central à large diffusion. Avec, pourquoi pas, une petite place en haut à gauche, libre, pour y placer le "timbre caoutchouc" de la section.

Bernard Charon
section-Duclair-Val-de-Seine (76)

Vendredi



L'album souvenir en cadeau

UN AN 280 F

Abonnez 3 personnes et recevez «Pour mémoire» l'album de Pascal Lebrun

Dom-Tom / CEE : 400 F - Autres pays : 600 F - Institutions : 500 F

Pour recevoir votre journal, retournez ce bulletin au service lecteurs de «Vendredi» 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 7 Chèques à l'ordre de «Les nouvelles Editions de l'an 2000», Vendredi. Pour les abonnements, merci de joindre votre bande-adresse.
❒ Mme. ❒ Mlle. ❒ M.
Nom..... Ville.....
Prénom..... Code Postal.....
Adresse.....
..... Signature

Soutien aux 97 ouvriers de chez Renault

Alors que depuis plus de deux semaines, les salariés de Renault ont engagé un mouvement de protestation pour obtenir une hausse de leurs salaires que rendrait possible un meilleur partage des bénéfices importants dégagés cette année par l'entreprise, la direction a pris la lourde responsabilité d'assigner en référé devant le tribunal de grande instance, 97 ouvriers, dont la plupart sont des délégués CGT et CFDT.

Avec des arguments relevant davantage d'un patronat paternaliste et suranné que d'une conception moderne des rapports sociaux, c'est l'épreuve de force qui est choisie pour répondre aux légitimes revendications des personnels.

Le Parti socialiste qui apporte son total soutien aux salariés qui manifestent à bon droit, demande à la direction de l'usine Renault-Le Mans de ne pas s'en remettre à des voies de justice pour palier l'absence de concertation dans l'entreprise et souhaite la reprise immédiate des négociations.

La menace et les sanctions ne peuvent servir de réponse à l'aspiration à une redistribution équitable des fruits de la croissance qui s'exprime actuellement dans tout le pays.

3 avril 1995

Communiqués d'Henri Emmanuelli

"De la manipulation statistique comme argument électoral"

Alors que des centaines de milliers de salariés manifestent contre lui, le Premier ministre vient d'annoncer, après quelques indiscrétions soigneusement distillées, les chiffres du chômage pour le mois de février 1995, faisant apparaître -selon lui- une diminution de 0,3% du nombre des demandeurs d'emploi. Il y aurait en France 10 000 chômeurs de moins, un chiffre qui doit être mis en regard des 300 000 de plus que compte notre pays depuis mars 1993.

Le gouvernement, qui ressemble de plus en plus à un comité de campagne électorale, n'a cependant pas hésité à se féliciter un peu vite de ces chiffres.

C'est en effet dans la création précipitée de 15 000 CES et dans l'augmentation de 8 % du nombre des stages que réside la principale explication de ce "résultat" qui relève ainsi davantage de la manipulation statistique que de la réalité sociale.

L'augmentation de la durée du chômage, qui passe à 397 jours (+10 jours en un mois, + 35 jours en un an), en est d'ailleurs le sinistre contrepoint.

En 1993, à peine installé, le gouvernement de Monsieur Balladur avait supprimé les crédits de lutte contre le chômage des jeunes et diminué ceux concernant la résorption du chômage de longue durée.

Aujourd'hui à quelques semaines du premier tour de l'élection présidentielle, il crée des dispositifs temporaires dans le seul but de servir sa cause. Le gouvernement semble décidément avoir oublié que la finalité de la lutte contre le chômage n'est pas de progresser dans les sondages mais d'assurer un emploi à ceux qui n'en ont pas.

Il est de plus en plus évident que la seule reprise économique ne suffira pas à guérir la France du cancer du chômage et qu'une politique de diminution du temps de travail et de relance de la consommation par une augmentation des salaires, comme le propose Lionel Jospin, sont aujourd'hui indispensables. Monsieur Balladur qui prétend avoir été touché par la grâce du "social", devrait s'en pénétrer.

30 mars 1995

Libéralisation sans garde-fou

Hier matin, M. Henri Emmanuelli, Premier secrétaire du Parti socialiste, a adressé au Premier Ministre, une lettre le mettant en garde contre les conséquences pour la France du projet de libéralisation des infrastructures de télécommunication que la commission de Bruxelles soumettra cette semaine aux parlementaires européens.

Il a également alerté les responsables des partis politiques qui ont une représentation parlementaire à Strasbourg.

"Cette semaine, le Parlement européen se prononcera sur la libéralisation des infrastructures de télécommunications. La proposition de résolution qui lui sera soumise entérine sans la moindre réserve le calendrier proposé par la Commission. Ainsi, dans ce domaine stratégique, l'Union européenne sera au 1er janvier 1998, l'ensemble régional le plus avancé au monde en matière de concurrence. A l'inverse, les entreprises européennes ne bénéficieront d'aucun avantage dans les autres zones du globe où, derrière de puissantes barrières de protection, prospèrent leurs rivales.

Dans ces conditions, les risques d'une telle libéralisation en terme d'emploi, d'investissement en zone rurale, de compétitivité internationale, de prix pour les PME ou les particuliers, sont réels. La perte de qualité, préjudiciable au citoyen comme à l'usager, de ce service public aujourd'hui performant en sera la conséquence. Car la proposition de la Commission condamne l'organisation et le financement de tout service public véritable.

Ainsi, le Parlement est appelé à approuver sans garde-fou une libéralisation avant même de se prononcer sur le cadre réglementaire qu'il mettra en place pour organiser -avec un minimum de bon sens- celle-ci.

Convaincu que dans la période actuelle, vous mesurez l'enjeu du vote qui sera émis, je ne doute pas que, soucieux des intérêts à long terme de notre pays, le gouvernement français, par une prise de position déterminée, éclairera le vote des parlementaires européens."

le 4 avril 1995

Que le ministre prenne des mesures

Pour la seconde fois en quelque quinze jours, des membres d'extrême droite de l'ex-GUD ont attaqué des militantes syndicalistes de l'UNEF-Indépendante et démocratique alors qu'elles distribuaient des tracts dans l'enceinte de la faculté d'Assas à Paris.

Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste, tient à dire son indignation devant les méthodes scandaleuses, indignes d'une démocratie et qui relèvent d'autres mœurs et d'autres temps.

Le premier secrétaire du Parti socialiste s'adresse solennellement à M. François Fillon, qui, bien qu'en campagne électorale avancée, devrait se souvenir que sa charge de ministre qu'il occupe encore, son rôle de responsable de l'administration universitaire, lui imposent de veiller au respect de l'ordre au sein des facultés et au libre exercice de la liberté syndicale. Il lui demande de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin que pareilles violences ne se reproduisent pas.

3 avril 1995

CE QUE LA DROI

En 1993, M.M. Balladur, Chirac and Co écrivaient dans leur "Projet de l'Union pour la France", sous le titre "faciliter l'insertion des handicapés" : *"A tous, la société se doit d'accorder une chance et des protections égales, qu'il s'agisse de l'accès au savoir, de l'entrée dans le monde du travail, du déroulement d'une vie sociale harmonieuse ou des risques issus de la maladie et de la vieillesse.*

A certains, elle doit plus encore : ceux qui en raison de leur handicap, sont d'emblée plus vulnérables, ceux qui sont victimes d'un abandon ou d'un accident et ont été précipités dans les difficultés et la misère et qui ne peuvent s'en sortir sans une main tendue..."

Deux ans plus tard, que constatent les personnes handicapées et leurs associations ?

• Les allocations, pensions et rentes n'ont pas été revalorisées au 1er juillet 1993, ce qui ne s'était plus vu depuis le gouvernement Chirac de 1986 ! Elles n'ont connu qu'un crédit

CARNET DE CAMPAGNE

"Le Monde" reconnaît enfin ce lundi 4 avril que Lionel Jospin "enclenche une dynamique à gauche". Toutes ses dernières prestations -notamment "La France en direct", ce même lundi sur France 2- justifient, en effet, un tel constat même si l'on n'en trouve pas le reflet dans l'ensemble des médias toujours fascinés par l'affrontement de plus en plus violent et les surenchères indécentes entre Chirac et Balladur.

Un exemple parmi d'autres : dimanche matin, Lionel Jospin a visité dans le 19e arrondissement de Paris des HLM de la ville laissés à l'abandon. Il a longuement dialogué avec les habitants. Les caméras de TF1 et de France 2 étaient là. Ni l'une ni l'autre des deux chaînes n'ont diffusé la moindre image de ce qu'illustre pourtant la politique du logement du maire de Paris !

Après le grand meeting de Rennes, celui de Nancy, le 29 mars, a permis un nouveau rassemblement chaleureux. Accompagné par Laurent Fabius qui a dénoncé avec humour les "Dupond et Dupont" de la politique, Lionel Jospin a précisé ses propositions sur l'augmentation des salaires, sur la réduction de la durée du travail créatrice d'emplois, sur la protection sociale menacée par la politique de Chirac et de Balladur. Longue ovation des 4 000 personnes présentes parmi lesquelles beaucoup de jeunes qui se bousculaient pour entourer le candidat.

Poursuivant le lendemain sa tournée dans l'Est, Lionel Jospin a fait plusieurs étapes en Franche-Comté à la rencontre du "peuple de gauche". A Belfort, où l'accueil de Jean-Pierre Chevènement a été particulièrement cordial, le candidat socialiste a dénoncé la droite des privilèges et "ceux qui appellent les autres aux sacrifices sans y prendre leur part".

Le retrait annoncé vendredi de Jean-François Hory a été accueilli avec satisfaction dans la mesure où il libère les grands élus de Radical dont plusieurs vont pouvoir rejoindre le Conseil politique de Lionel Jospin. La rencontre de samedi, à Blois, avec Jack Lang a permis, en quelque sorte, de boucler la boucle : tous ceux qui comptent dans la grande mouvance socialiste sont aujourd'hui réunis autour de Lionel Jospin dont la candidature est soutenue par plus de 2 000 "parrainages".
Dans les deux dernières semaines de la campagne, il s'agit de convaincre ceux qui refusent de voir l'élection présidentielle confisquée par la polémique de bas étage entre les deux candidats du RPR dont l'un, qui prétendrait représenter la gauche, se refuse obstinément à tout débat sérieux. Il est possible que certains veuillent se défouler au premier tour, mais qu'ils ne perdent pas de vue qu'il ne peut y avoir qu'un seul candidat de gauche au second et que ce ne peut être que Lionel Jospin !

Claude Estier

Communiqué du 31 mars

HAÏTI

Mireille Durocher Bertin, personnalité de l'opposition haïtienne, a été abattue par des inconnus le 29 mars à Port-au-Prince.

Ce crime n'est pas isolé ! Le 14 mars, Serge Gilles, dirigeant du Panpra, échappait à un attentat. Le 3 mars, Eric Lamothe, proche du Président Aristide, était assassiné. Le 1er mars, Faudener Simon, militant d'un parti majoritaire, tombait lui aussi victime de tueurs anonymes.

Des groupes nostalgiques de la dictature tentent de déstabiliser la démocratie haïtienne. La transition passe un moment délicat. Le 31 mars les casques bleus ont pris la relève des forces nord-américaines. Le 4 juin les Haïtiens voteront pour élire leurs députés et leurs maires.

Le Parti socialiste condamne vigoureusement toute tentative de retour au passé, à la dictature, à la répression et au macoutisme.

Il souhaite que la France, pays ami d'Haïti, renforce un soutien aujourd'hui très insuffisant, aux efforts des autorités pour préserver, consolider et protéger les libertés, la démocratie et les droits de l'homme à Haïti.

TE APPELLE "TENDRE LA MAIN"

de 2 % au 1er janvier 1994, et de 1,2 % au 1er janvier 1995.

- L'indexation sur les prix et non plus sur les salaires -née là encore sous le gouvernement Chirac en 1987- est pérennisée, ce qui revient à dénier définitivement aux intéressés le droit à un minimum décent.
- La modification prévue des conditions d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés, prive les uns de leurs droits potentiels, entraîne les autres dans la spirale du handicap.
- Le contrôle de l'effectivité de l'aide apportée aux personnes titulaires de l'allocation compensatrice, non plus par les Cotorep mais par les conseils généraux eux-mêmes, tandis que le nombre des représentants de Conseils généraux au sein des Cotorep pourrait passer de 1 à 6.
- Le statut de salarié des ouvriers handicapés en secteur protégé est remis en cause, l'Etat cessant de financer les charges afférentes au complément de rémunération en matière de formation continue, de médecine du travail, d'aide à la construction, aux transports et aux instances représentatives des salariés.

Que l'on ne se méprenne pas, ces mesures n'ont rien d'anecdotique ! Elles sont au contraire l'expression d'une conception politique qui trouve son origine dans "l'ordre naturel des choses". Monsieur Balladur n'a-t-il pas déclaré il y a quelques mois, à 7/7, que désormais "les solidarités naturelles doivent l'emporter sur l'intervention de l'Etat".
Monsieur Sarkosy vient quant à lui d'estimer que "l'après-1995 ressemblera à l'avant-1995".
Tout un programme !
Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, et TOUS ENSEMBLE, nous pouvons, le 23 Avril d'abord, le 7 mai ensuite, les envoyer, les uns après les autres, pantoufler dans des grandes sociétés privées... si elles veulent bien d'eux !

Vincent Assante
Délégué National
aux Personnes handicapées

L'OUTRE-MER AVEC LIONEL JOSPIN

Vous êtes invités
le dimanche 9 avril à 15h
à une rencontre avec Lionel Jospin
au gymnase Jean Jaurès
à Chatenay-Malabry (92)

RER Robinson - Bus 194 (possibilité de navette)

Réunion animée par des grands artistes d'outre-mer, dont :
Ralph Thamar, Rubens,
Moïse Thezenas et bien d'autres...

Pot de l'amitié - Entrée libre

Pour tout renseignement, appeler le 45 56 79 21

Fondation Jean Jaurès



Musique pour faire rêver
Vous endormirez votre enfant avec des airs qui nous sont chers comme " Le bon roi Dagobert" "Alouette", " Ma tante gâteau" et bien d'autres trésors encore qui réjouissent les tout-petits. Une idée originale à offrir lors d'une nouvelle naissance

Prix 99 F TTC

21 mélodies

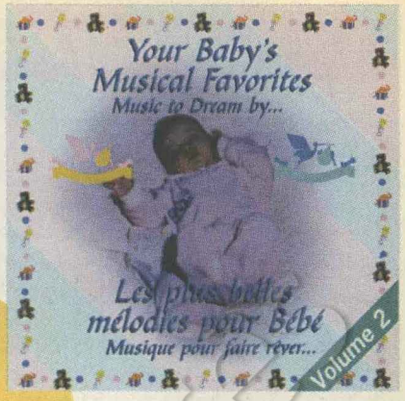

Les plus belles mélodies pour Bébé...

LA RADIO TUCKY

Pour les nostalgiques des années 50 et du métal chromé, cette radio est aussi belle à regarder qu'à écouter.

Sa carrosserie étincelante vous offrira tout en finesse la puissance musicale d'une grosse cylindrée.
Existe en 2 modèles :

■ Gros modèle rouge métallisé
24 x 14 x 13,5 cm - Am/Fm
affichage lumineux des fréquences.

Prix 325 F TTC

■ Petit modèle Baby Tucky radio Fm
14 x 8,1 x 6,5 cm
finition chromée.

Prix 199 F TTC

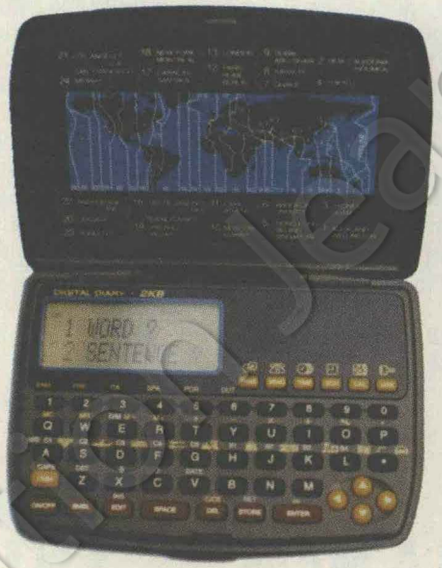

Traducteur 6 langues pour apprendre vite + Agenda téléphonique

Français, anglais, portugais, italien, espagnol, hollandais, notre traducteur possède en mémoire **100 000 mots** (phrases comprises). **5040 phrases** pré-programmées sont classées en 10 catégories :
formules de politesse • voyage/douane • hôtel • restaurant • tourisme • shopping • communication • transport • finance • santé/urgence.
Outre sa fonction de traducteur, vous disposez également d'un agenda téléphonique avec emploi du temps annonçant vos rendez-vous grâce à un bip sonore.
• Mémo • Code secret
• Calculatrice avec conversion monétaire.

Prix 599 F TTC

LE METROGUIDE ÉLECTRONIQUE, MULTI-FONCTIONS

Indispensable à tous ceux qui veulent se déplacer facilement dans Paris et sa banlieue.

3 atouts en poche pour un produit unique : Le «METROGUIDE» permet de trouver l'itinéraire idéal. **Il recherche** en quelques minutes la direction à suivre. **Il affiche** le parcours le plus court avec 2 changements maximum. **Il indique** le temps nécessaire pour joindre la destination voulue. Les informations «Guide» sont également affichées en anglais. Conversion monétaire. Calculatrice.



Le «METROGUIDE» :

249 F TTC

Désignation des articles	Qtés		Prix unitaire			Prix total			
Exemple : TEE-SHIRT "TPS"	0	2	1	7	5 F	1	7	5 F	
Participation aux frais d'emballage et d'expédition								28F50	
Total F TTC									

Mode de règlement choisi (merci d'écrire en lettre "bâtons")

☐ Par chèque bancaire ou postal **(chèque à l'ordre de CYBELLE)**

☐ **Carte bleue** |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Expire fin |_|_|_|_| Signature

NOM : **PRÉNOM :**

ADRESSE COMPLÈTE (indispensable pour livraison)

VILLE : **Code postal :** **Tél. : (Facultatif)**

Important : une facture acquittée sera jointe à votre colis. LBDVO5

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et rectification pour toute information vous concernant sur votre fichier.

LA BOUTIQUE DE Vendredi

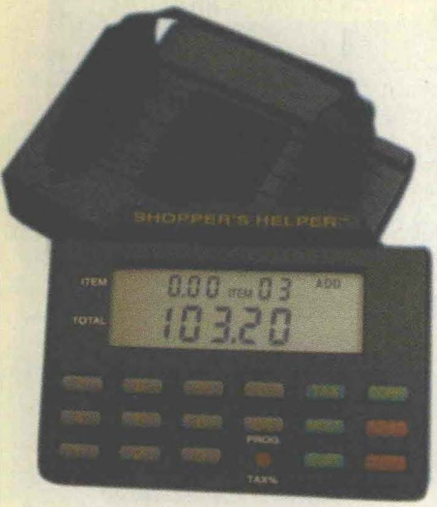

CALCULETTE DE COURSES

Fini les mauvaises surprises à la caisse. la calculatrice de courses contrôle vos dépenses au fur et à mesure de vos achats. D'une utilisation très simplifiée, elle saisit le prix unitaire, le nombre d'articles, et fait le cumul automatiquement. Elle se fixe directement sur les caddies des grandes surfaces. **Un petit investissement qui vous permettra de faire des économies** (pile founie)

Prix 225 F TTC





L'enrouleur de fil téléphonique automatique pour les démêlés au téléphone

Voici enfin la solution à tous vos problèmes de téléphone. L'occasion unique pour vous d'éliminer du bureau, de la maison, des fils de téléphone inesthétiques, emmêlés et souvent trop courts ou trop longs ! Cet enrouleur automatique, construit dans des matériaux utilisés par l'aéronautique, vous suivra dans tous vos mouvements en déroulant jusqu'à 2,50 m de cordon.

Prix 185 F TTC

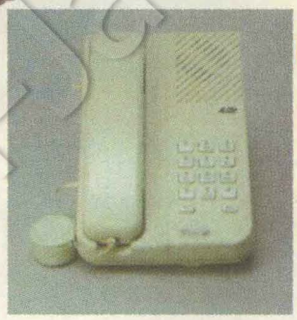

FAITES-VOUS PARTIE DE NOS 13 000 CLIENTS ?

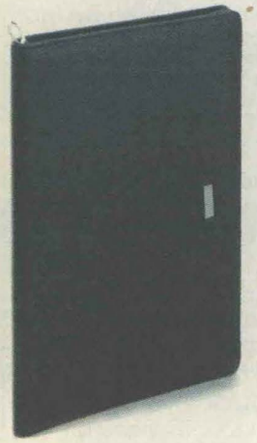

Le conférencier LEXON

«Les paroles s'envolent, les écrits restent !»
Grâce à sa fermeture-éclair, vous n' égarerez plus vos documents.
De format A4 il deviendra vite indispensable dans toutes vos démarches.
Il est livré avec un bloc notes et son stylo bille.
Belle finition et robustesse garanties.

Prix 216 F TTC



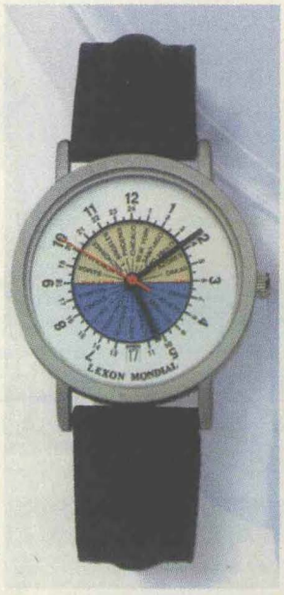

NOTRE CONTRAT CONFIANCE

LIVRAISON RAPIDE :
votre commande est traitée le jour même de sa réception. Vous la recevrez 8 jours après, dans la plupart des cas.
Dans la limite des stocks disponibles.

SATISFAIT OU REMBOURSÉ :
Si pour quelque raison que ce soit l'article ne répondait pas à votre attente, nous vous prions de bien vouloir nous le retourner dans son emballage d'origine dans les 15 jours qui suivent sa réception. Vous serez remboursé en totalité, nous en prenons l'engagement formel.

QUALITÉ GARANTIE :
C'est le premier critère que Vendredi prend en compte lors de sa sélection.
Tous nos articles sont garantis au minimum 6 mois et bénéficient de la garantie de notre Service Après Vente.

Bon de commande prioritaire
à retourner sous enveloppe affranchie avec votre règlement à :
La Boutique de **Vendredi**
10 rue de Solferino
75333 Paris cedex 07

LE TEE-SHIRT "TOUJOURS PLUS SÛR"

Si vos convictions vous collent à la peau, vous serez parfaitement à l'aise dans ce Tee-shirt à porter en toutes circonstances :

Le Tee-shirt «TPS» **89 F TTC**

Les 2 Tee-shirts «TPS»
175 F TTC

Offre exceptionnelle Pour l'achat de 2 Tee-shirts le 3e offert.



LA MONTRE MONDIALE QUARTZ

Pour faire le tour du monde en 1 minute ! Qui sait si demain vous n'en aurez pas besoin.
La montre Mondiale quartz est très originale. Avec elle, regarder l'heure devient un jeu. De plus son prix est raisonnable pour une qualité irréprochable.

- mouvement à quartz
- date du jour
- boîtier en acier brossé

Prix 325 F TTC

DÉPLACEMENTS DE LIONEL JOSPIN

Le 9 avril Vincennes et Châtenay Malabry
Le 10 avril Pau et Orthez
Le11 avril Sarcelles et Villiers Le Bel
Le 12 avril Toulouse
Le 13 avril dans l'Ariège
Le 14 avril dans l'Aisne et l'Oise
Le 18 avril en Côte d'Or et en Saône-et-Loire
Le 19 avril en Normandie

meetings

Le 13 avril Bordeaux
Le 18 avril Lyon
Le 20 avril Lille

DÉPLACEMENTS D'HENRI EMMANUELLI

Le 7 avril Biarritz et Pau
Le 9 avril Carcassonne et Vincennes
Le 11 avril Metz
Le 12 avril Villemomble
Le 13 avril Paris et Bordeaux
Le 14 avril Marseille
Le 18 avril Pontoise
Le 20 avril Albi

10 avril

G. FUCHS	Meuse
J.M. BOUCHERON	Vitré (35)
M. MALVY	Gannat (03)
J. GLAVANY	Sariat (24)
M. AUBRY	Douai (59)
A. LAIGNEL	Chabris (36)
J.L. MELENCHON	Guéret (23)
M.N. LIENEMANN	Mer (41)
M. DELEBARRE	Amiens (80)

8 avril

J. L. COTTIGNY	Argentan (61)
M. N. LIENEMANN	St Chely d'Apcher (48)
J.L. MELENCHON	Leers (59)
M. DEBOUT	Toulouse (31)
D. STRAUSS-KHAN	Villeurbanne (69)
F. HOLLANDE	Libourne (33)
J. GLAVANY	St-Gaudens (31)
H. NALLET	La Charité (58)

7 avril

Y. DAVANT	St Germain (35)
J. GLAVANY	Angers (49)
C. ESTIER	Blanc-Mesnil (93)
J.P. BEQUET	Montsoult (95)
C. EVIN	Niort (79)
A. LAIGNEL	La Chatre (36)
M.N. LIENEMANN	Merville (59)
M. DELEBARREAmiens	(80)
P. QUILES	Cardon Blanc (33)
I. THOMAS	Val de Reuil (27)
G. PAU LANGEVIN	Vignieux s/Seine (91)
J.L. BIANCO	Vignieux s/Seine (91)

12 avril

F. HOLLANDE	Montélimar (26)
J.L. MELENCHON	Tarbes (65)
E. GUIGOU	Clichy (92)
M. DELEBARRE	Clermont-Ferrand (63)
M.N. LIENEMANN	Strasbourg (67)
P. MAUROY	Montbéliard (25)
J. GLAVANY	Levallois (92)
N. MAMERE	Montluçon (03)
L. FABIUS	Nice (06)
C. EVIN	Aubervilliers (93)

11 avril

M. MALVY	Longjumeau (91)
J.L. MELENCHON	Foix (09)
J.L. COTTIGNY	Gueugnon (71)
G. FUCHS	Ruffec (16)
J. GLAVANY	Troyes (10)
P. MAUROY	Sens (89)
M.N. LIENEMANN	Viry-Châtillon (91)
P. MOSCOVICI	Dôle (39)
J. LE GARREC	Cherbourg (50)
L. FABIUS	Caudry (59)
F. HOLLANDE	Annecy (74)
M. ANDRE	Pont St-Maxence (60)
P. QUILES	Montchanin (71)
J. LANG	Pantin (93)
C. FLEUTIAUX	Magnaville (78)

13 avril

C. FLEUTIAUX	Vitré (35)
P. QUILES	Figeac (46)
M. DELEBARRE ET R. BADINTER	Dunkerque (59)
M.N. LIENEMANN	Gentilly (94)
F. HOLLANDE	La Souterraine (23)
G. FUCHS	Vichy (03)
M. DEBOUT	Annonay (07)
H. WEBER	Amiens (80)
M. DEBARGE	Châlon (71)
H. NALLET	Flers (61)

21 avril

J.L. MELENCHON	Viry-Châtillon (91)
M.N. LIENEMANN	Montereau (77)
M. MALVY	Gourdon (46)
K. YAMGNANE	Mende (48)
C. FLEUTIAUX	Aubenas (07)

20 avril

C. BARTOLONE	Cognac (16)
L. FABIUS	Agen (47)
J.L. MELENCHON	Le Mans (72)
G. FUCHS	Romainville (93)
H. WEBER	Langres (52)
M.N. LIENEMANN	Joué-lès-Tours (37)
J. GLAVANY	Tarbes (65)
J. POPEREN	St Médard et Pessac (33)

24 avril

J.L. MELENCHON	Ales (30)

15 avril

M.N. LIENEMANN	Villefranche s/Rouergue (12)
C. BARTOLONE	Amiens (80)
J. AUROUX	Langogne (48)

14 avril

J.L. BIANCO	Gap (05)
J. GLAVANY	Aude
J. GLAVANY	Pyrénées Orientales
J.L. MELENCHON	Nyons (26)
F. LONCLE	Fougères (35)
M. DEBOUT	Villefranche - s/Saône (69)
J.L. COTTIGNY	Montereau (77)
H. WEBER	Tréport (76)
M.N. LIENEMANN	Le Puy (43)
C. BARTOLONE	St-Pierre-des-Corps (37)
I. THOMAS	Varenne-Vauzelles (58)

26 avril

R. BADINTER	Nanterre (92)

18 avril

M.N. LIENEMANN	Château Thierry (02)
J.L. COTTIGNY	Fondettes (37)
J.L. MELENCHON	Clermont-s/Oise (60)
J. GLAVANY	Auxerre (89)
M. DELEBARRE	Clichy (92)
J.Y. LE DRIAN	St-Malo (35)
C. FLEUTIAUX	Beaucaire (30)
C. BARTOLONE	Clamart (92)
M. AUBRY	Créteil (94)

19 avril

P. QUILES	Laure Minervois (11)
M. MALVY	Louhans (71)
M. DELEBARRE	Poitiers (86)
M.N. LIENEMANN	Rennes (35)

Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : .....

❒ Je désire prendre contact avec la fédération socialiste de mon département.

❒ Je souhaite faire partie du comité de soutien à la candidature de Lionel JOSPIN

❒ Je souhaite aider le Parti socialiste, je verse la somme de ..... francs. (Chèque à l'ordre de l'AFPS).

A renvoyer à : PARTI SOCIALISTE, 10 rue de Solferino, 75333 PARIS CEDEX 07

Selon les dispositions de la loi du 19 janvier 1995, ces sommes sont déductibles des impôts. Une attestation fiscale vous sera adressée.